

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Text in English and French.**
Texte en anglais et en français.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
						✓					
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

987 Cotes 1/2 1/2 1/2 1/2

RAPPORTS

DU

P. 19

COMITE' SPECIAL

Chargé de s'enquérir s'il seroit nécessaire d'ouvrir
des Chemins en vue de faciliter de nouveaux
Etablissements, et des Dépences probables.

—•••—

QUEBEC,

1828.

HOUSE OF ASSEMBLY,

Friday, 2d February 1827.

Resolved, That a Committee of Seven Members be appointed to inquire if it would be necessary to open any and what new Roads, with a view of facilitating new Settlements, and the probable Expense thereof, to report thereon with all convenient Speed, with power to send for Persons, Papers and Records.

Ordered, That Mr. Blanchet, Mr. Bourdages, Mr. Lagueux, Mr. Stuart, Mr. Neilson, Mr. Taschereau and Mr. Berthelot do compose the said Committee.

Attest.

WM. LINDSAY,
Clk. Ass'y.

Monday, 5th February 1827.

Ordered, That the Petition of the Commissioners for opening a Road from Drummondville to Sorel, be referred to the said Committee.

Attest.

WM. LINDSAY,
Clk. Ass'y.

Friday, 9th February 1827.

Ordered, That the said Committee have power to report from time to time.

Attest.

WM. LINDSAY,
Clk. Ass'y.

COMMITTEE ROOM,

Wednesday, 7th February 1827.

In Committee on the above Order of Reference.

PRESENT : Messieurs Blanchet, Bourdages, Taschereau and Neilson.

Mr. Blanchet called to the Chair.

Read the Order of Reference.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Vendredi, le 2 Février 1827.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité de Sept Membres pour s'enquérir s'il seroit nécessaire d'ouvrir quelques et quels Chemins en vue de faciliter de nouveaux Etablissemens, et des Dépenses probables, pour en faire rapport avec toute la Dépêche convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir Personnes, Papiers et Records.

Ordonné, Que Mr. Blanchet, Mr. Bourdages, Mr. Lagueux, Mr. Stuart, Mr. Neilson, Mr. Taschereau et Mr. Berthelot composent ledit Comité.

Attesté.

P. E. DESBARATS,
Greffr. Asst.

Lundi, le 5 Février 1827.

Ordonné, Que la Pétition des Commissaires pour ouvrir un Chemin de Drummondville à Sorel soit référée audit Comité.

Attesté.

P. E. DESBARATS,
Greffr. Asst.

Vendredi, le 9 Février 1827.

Ordonné, Que ledit Comité ait la permission de faire rapport de tems à autre.

Attesté.

P. E. DESBARATS,
Greffr. Asst.

CHAMBRE DE COMITE'.

Mercredi, le 7 Février 1827.

En Comité sur l'Ordre de Référence ci-dessus.

PRESENS :—Messieurs Blanchet, Bourdages, Taschereau et Neilson.

Mr. Blanchet appelé à la Chaire.
Lu l'Ordre de Référence.

Mr. *Wm. Henderson* called in and examined :

Q. Do you know the Territory between the River and Lake Etchemin and River St. John ?

A. During the last four or five years I have, at various periods, explored and very carefully examined the Country irrigated by the head Waters of the Rivers Etchemin and du Sud, as well as the mountainous Tract separating these Streams from the Sources of the River Saint John, comprising generally the Townships of Frampton, Cranbourne, Buckland, Standon and Ware, together with the waste Lands to the North East of the last mentioned Townships.

Q. Will you describe that Tract ; and might a number of Farmers be settled there with benefit to themselves and to improve the Country ?

A. The Lands watered by the Etchemin and du Sud may be divided into distinct and widely different descriptions of Country : the upper or North Easterly portion comprising the rear Concessions of Buckland, the South Easterly ends of the central Concessions of that Township, the North easterly three fourths of Standon, the central portions of the first, second and third Ranges of that Township, together with the waste Lands immediately in rear of these two Townships, are almost, if not entirely, unfit for any agricultural purpose, and impracticable for Roads : this Country is every where rocky, uneven, mountainous and barren, the Hills bare of Trees or Verdure are in general in the form of Sugar Loaves, perfectly precipitous on all sides, and so close together that the space between their bases rather resemble ravines (covered with debris, Rocks, Moss, and decayed small stunted Trees) than Vallies : the highest part of this hilly Country is a Ridge of lofty Mountains rising gradually from the southerly Angle of Buckland, and pursuing a North Easterly direction, after traversing the head Waters of the River du Sud, terminate near the Source of the North West branch of the main Stream of the Saint John. On these Mountains, in April One thousand eight hundred and twenty-five, I found the average depth of Snow to be nine Feet, while in the Township of Frampton, at their base, there was hardly Twenty Inches. Although the Rivers Etchemin and Saint John take their rise on the South East Boundary of Standon, yet in reality the highest Ridge of Land between the Saint Lawrence and Saint John occurs where I have before mentioned, on the opposite side of that Township. To avoid this Chain in its passage to its Estuary the Etchemin leaving the Township of Standon in a direction at right Angle with its general course, it enters Cranbourne, and sweeping along the South Westerly base of the Mountains, again returns North East before it enters Frampton, forming in its course a rocky Peninsula of six Miles in Length by half that Width, which in point of fact is the only portion of the Country, between Pointe Lévi and the great Valley of the Saint John, where any difficulty will occur in the choice of direction for a main Road, fortunately a good Water Communication exists round this Peninsula, for the Etchemin is deep and navigable a great part of the way. The remaining and lower portions of the Tract of Country I have mentioned

Mr. *William Henderson* a été appelé et examiné :

Q. Connoissez-vous le Territoire entre la Rivière et le Lac Etchemin et la Rivière Saint-Jean ?

R. Dans le cours des quatre ou cinq dernières Années, j'ai eu occasion, à diverses périodes, de visiter et examiner avec le plus grand soin le Territoire qui se trouve arrosé par les Eaux des Rivières Etchemin et du Sud, ainsi que la Chaîne de Montagnes qui sépare ces Cours d'Eau des Sources de la Rivière Saint Jean, lequel renferme en général les Townships de Frampton, Cranbourne, Buckland, Standon et Ware, et les Terres incultes au Nord-Est des Trois derniers Townships.

Q. Voulez-vous désigner ce Terrain, et y pourroit-on établir un nombre de Cultivateurs avec avantage pour eux et pour l'Amélioration du Pays ?

R. Les Terres arrosées par les Rivières Etchemin et du Sud peuvent être considérées comme formant un Territoire distinct et tout-à-fait différent. La partie Supérieure ou Nord-Est comprenant la profondeur des Concessions de Buckland, l'extrémité Sud-Est des Concessions centrales de ce Township, les trois-quarts de la partie Nord-Est de Standon, les portions centrales des premier, deuxième et troisième Rangs de ce Township, y compris les Terres incultes qui se trouvent en profondeur immédiate de ces Townships, est, sinon en entier, mais en grande partie, nullement susceptible d'être cultivée, et il est presque impossible d'y ouvrir des Chemins. Ce Pays en général couvert de Roches est inégal, montagneux et stérile. Les côtes arides, sans arbres ni verdure n'offrent à la vue que des rochers en forme de pains de sucre, et environnés de précipices, et si étroitement liés que l'espace qui se trouve entre leurs bases ressemble plutôt à des ravines couvertes de débris, de rochers, de mousse, et de petits arbres pourris qu'à des vallons. La partie la plus élevée de ce Pays montueux offre une Chaîne de hautes Montagnes qui s'élevaient graduellement, à prendre de l'Angle Sud de Buckland, suivant une direction Nord-Est, et après avoir traversé la hauteur des Eaux de la Rivière du Sud se terminent près de la source de la Branche Nord-Ouest du principal Cours d'Eau de la Rivière Saint Jean. En Avril Mil huit cent vingt-cinq, j'ai trouvé que la profondeur des Neiges sur ces Montagnes étoit de Neuf Pieds tandis qu'au pied d'icelles, dans le Township de Frampton, elles n'étoient tout au plus que de Vingt Pouces. Quoique les Rivières Etchemin et St. Jean prennent leurs Sources à la borne Sud-Est de Stanton, il est néanmoins reconnu, que le sommet des Montagnes se trouve entre le Fleuve Saint Laurent et la Rivière Saint Jean, tel que ci-devant mentionné, sur le Côté opposé de ce Township. A l'effet d'éviter sur son passage cette Chaîne de Montagnes pour en gagner l'Embouchure, la Rivière Etchemin s'écarte alors du Township de Standon dans une direction à angle droit de son cours ordinaire, entre dans Cranbourne en serpentant le long de la base Sud-Ouest des Montagnes, de là prend de nouveau une direction Nord-Est avant d'entrer dans Frampton, formant dans son Cours une Peninsule couverte de Roches, de Six Miles de longueur et de Trois de largeur, laquelle Peninsule est dans le fait la seule partie du Pays entre la Pointe Lévi et le Grand Val-

as having explored, present a very different aspect : although uneven, hilly, and every where rather stony, the Soil is in general very good, the Uplands being even superior to the lower Grounds, as the Hills and even Mountains rise so very imperceptibly from the Vallies, that they may be cultivated with advantage to the very Summit ;—the Stones, though very generally scattered over the Surface, are loose and easily removed, being imbedded in a strong Clay or Marl, the Soil is almost inexhaustible. Having reference to these general features, I may add, that Frampton is decidedly superior in Soil as well as Situation to either Buckland, Cranbourne or Standon. The whole of the Township is granted, as well as the first, second, third and part of the fourth Range of Buckland, and that part of the first and second Range of Standon lying immediately in rear of Frampton ; all these Grants are in general good Land, and fit for either Grain or Grass and some even for Hemp. That part of Standon and Cranbourne lying between the River Etchemin and the Lake, and the Country surrounding that Lake, is an excellent Tract of upland Soil extremely well calculated for the establishment of a new Settlement. The Township of Ware appears in general very superior to the other Townships, both as to Soil as Climate; a small part adjoining Standon is indifferent, but the South and West parts of the Township has a very promising appearance, and is well watered by the River Saint John, whose various head Streams traverse almost every part of it, the Waters falling into the Chaudière and there communicating with Lake Etchemin. This Township is in general a level flat Country, and in this respect entirely differing from the other Townships I have named. The Lands on each side of the River Saint John within the limits of the Tract of Country I have mentioned are low, flat, rich alluvial Soil, for the most part Black Loam, though sometimes clayish, or Loam mixed with dark Sand ; that River flows deep, smooth and navigable to almost its remotest sources through a Country every where superior to any other Portion of this District : possessing every advantage of Soil, Climate and Water Communication, the fine and extensive Valley of the Saint John is every where worthy of attention.

Q. Is the route fixed by Mr. Ware the most favourable for Settlements ? Is there a better, and what has to your knowledge prevented Mr. Ware from fixing it at the best place ?

A. The Line traced by Mr. Ware for a Road, so far as it passes through Frampton, is very judiciously chosen, it having in point of fact

lon de la Rivière Saint Jean, où il se rencontre des difficultés pour pouvoir y tracer une Ligne et y ouvrir un Chemin de Roi, heureusement qu'il existe une Communication par Eau, sûre et facile, tout à l'entour de cette Peninsule, la Rivière Etchemin étant en grande partie profonde et navigable sur cette Route. Le résidu et portion de terre qui se trouve dans la partie basse de cette étendue de Territoire que j'ai dit avoir visitée, offre un aspect bien différent, quoiqu'inégal, montueux et partout couvert de Pierres, le sol y est en général excellent, les Terres élevées, étant même supérieures aux Terres basses, vû que les Côtes et même les Montagnes s'élevent des Vallons d'une manière presque imperceptible, et sont susceptibles de culture, même jusqu'au sommet d'icelles. Les Pierres, quoique en général répandues çà et là sur la surface, peuvent s'enlever facilement, le fonds étant un Lit de forte Glaise ou Marne, le Sol y est pour ainsi dire inépuisable. Sous un point de vue général, je puis ajouter que le Sol et situation locale de Frampton sont décidément supérieurs, soit à Buckland, Cranbourne ou Standon. Le Township en entier est accordé ou concédé ainsi que les première, deuxième, troisième et partie du quatrième Rang de Buckland, ainsi que cette partie des premier et deuxième Rangs de Standon qui se trouve immédiatement en profondeur de Frampton. Tous ces Octrois se trouvent, en général, renfermer de bonnes Terres et propres à la culture de Grain ou Herbe, et même à celle de Chanvre. Cette partie de Standon et Cranbourne, située entre la Rivière Etchemin et le Lac, ainsi que le Territoire qui entoure ce Lac, forme un excellent morceau de Terre sur un Terrain parfaitement bien calculé pour y commencer un nouvel établissement. Il paroît que le Township de Ware est en général de beaucoup supérieur aux autres Townships, tant par le Sol que par rapport au Climat. Une foible portion ou partie de ce Township joignant Standon est de peu de valeur, mais celles au Sud et à l'Ouest du Township promettent beaucoup, offrent de bonnes Terres et se trouvent bien arrosées par la Rivière Saint-Jean ; nombre de Ruisseaux traversent de toutes parts ce Territoire, et viennent se décharger dans la Rivière Chaudière, et celles qui communiquent avec le Lac Etchemin. Ce Township offre en général un pays plat, ce qui le rend tout-à-fait différent de ceux que j'ai ci-devant nommés. Les Terres de chaque côté de la Rivière Saint Jean qui se trouvent faire partie de l'étendue de Territoire dont j'ai fait mention, sont basses, plates, et le Sol d'une riche alluvion, et en général des Terres grasses et noires, et en quelques endroits de Glaise ou Marne mêlée d'un Sable rembruni. Cette Rivière est profonde, calme et navigable jusqu'à près de ses Sources les plus éloignées, à travers un Pays supérieur à tous égards à aucune partie ou portion de ce District, possédant tous les avantages possibles en fait de Sol, Climat et Communication par Eau. Le Vallon étendu et superbe de la Rivière Saint Jean mérite à tous égards qu'il en soit pris connoissance.

Q. La Route fixée par Mr. Ware est-elle la plus propre pour y faire des Etablissements ? Y en a-t-il une meilleure, et qui a pu à votre connoissance empêcher Mr. Ware de la fixer dans le meilleur endroit ?

R. La Ligne telle que tracée par Mr. Ware, en autant qu'elle passe à travers Frampton est des plus judicieuses, ayant été dans le fait celle

been previously fixed upon as the properest route for a main Road on the North Easterly Bank of the Etchemin by the Procès Verbal of the late Grand Voyer in One thousand eight hundred and twenty-four, but from the Northerly Angle of Cranbourne to the River Saint John, the Country through which the Line is traced presents every disadvantage: in many places it will be found impracticable for any Road, and in all parts of Standon through which it passes, the Soil is utterly unfit for Settlement and agricultural Improvement of any kind, consequently ill chosen for the future maintenance of a Public Road. As Mr. Ware was aware of the nature of the Country he had to pass through, from the Northerly Angle of Cranbourne to the South East Boundary of Standon, previous to running this Road Line, having explored it with myself in One thousand eight hundred and twenty-four, I am of opinion that his anxiety to shorten the distance and abide by the very Letter of his Instructions with respect to expense, compelled him to hasten the completion of the Survey and return by the very shortest route. Mr. Ware was not only limited to the total Sum to be expended on this duty, but also I think, most unfortunately if not injudiciously, to the minor details of the subdivided Expenditure of the small Sum allotted; by his Instructions it will be found that he was limited to Two Shillings and six Pence per Day for one Axeman, while to my knowledge he was unable to obtain any under Three Shillings and six Pence per Day, and consequently obliged to diminish the number, whereby the Survey was retarded, and the party unable to carry with them the necessary quantity of Provisions, which last circumstance principally occasioned his hasty return. I am of opinion that the most advantageous direction for the Road after departing from the Northerly Angle of Cranbourne to attain the nearest navigable Waters of the Saint John, will be found by crossing the Peninsula before mentioned, on the Cranbourne side of it in the parallel of the Forty-first or Forty-second Lots of that Township, thereby avoiding the barren and rugged Hills in the centre of the first Range of Standon. On gaining the main branch of the Etchemin, that River may be passed at or near the rear Line of Cranbourne, and that line followed over a very fine swell of Maple Land as far as the Lake Etchemin, thence continued along the northerly side to its head; from the head of the Lake the Road may be continued about East North East astronomically, (the variation is thirteen Degrees West,) till intersected by the principal Branch falling into the Saint John, which may be followed until it becomes navigable at the Point ascertained by Mr. Ware. By this route the Line of Road would probably be encreased perhaps a Sixth in the whole distance, beyond that marked by Mr. Ware, but as all the Hills and Swamps would be avoided, I am certain that the Expense of making it would be reduced at least one-third, while at the same time it has the advantage of passing through a Country every where or nearly every where fit for Settlement.

ci-devant fixée comme la Route la plus avantageuse à l'effet d'établir un Chemin de Roi sur le côté Nord-Est de l'Etchemin, par le Procès Verbal du feu Grand-Voyer en Mil huit cent vingt-quatre, mais à prendre de l'Angle Nord de Cranbourne jusqu'à la Rivière Saint Jean, le Pays à travers lequel la Ligne a été tracée offre tous les désavantages possibles, en plusieurs endroits il est impossible d'y ouvrir aucun Chemin, et dans toutes les parties de Standon où ladite Ligne passe, le Sol n'est nullement propre à y former des Etablissements ou à y entreprendre aucune Culture, et par conséquent nullement convenable pour à l'avenir y établir et entretenir un Chemin public. Mr. Ware n'ignorant pas avant de tracer ce Chemin la nature du Pays à travers lequel il devoit passer, à prendre de l'Angle Nord de Cranbourne jusqu'à la Borne Sud-Est de Standon, vû qu'il en avoit fait la visite avec moi en Mil huit cent vingt-quatre, me donne lieu de croire que le désir de raccourcir et diminuer la distance et se conformer à la Lettre, à ses Instructions, eu égard aux Frais, l'aura forcé à terminer l'Arpentage en prenant avantage de la Route la plus courte. Mr. Ware se trouvoit non seulement limité à ne dépenser qu'une certaine Somme pour ce Service, mais j'ai lieu de croire qu'il se trouvoit en outre restreint malheureusement et très-injudicieusement par ces Instructions à ne dépenser cette Somme que de telle manière. L'on verra par ces Instructions qu'il n'avoit droit d'accorder que Deux Shellings et Six Deniers par Jour pour un Bucheron, tandis qu'à ma connaissance, il ne pouvoit s'en procurer un seul à moins de Trois Shellings et demi par Jour, se trouvant par là forcé d'en diminuer le nombre, retarder l'Arpentage et faire que le Parti d'Hommes se trouvoit hors d'état d'emporter avec lui les Provisions nécessaires, circonstances qui en grande partie ont été cause de son prompt retour. Je suis d'opinion qu'après avoir laissé l'Angle Nord de Cranbourne la direction la plus avantageuse pour le Chemin seroit de se rendre par la Route la plus courte aux endroits navigables de la Rivière Saint Jean, et ce en traversant la Peninsule ci dessus mentionnée, et ce côté de Cranbourne, dans la Ligne parallèle des Quarante-unième et Quarante-deuxième Lots de ce Township, évitant par là les Côtes stériles et remplies de pierres qui se rencontrent dans le centre du premier Rang de Standon. En gagnant la Branche principale de l'Etchemin, l'on peut traverser cette Rivière à ou près la Ligne en profondeur de Cranbourne, et suivre cette Ligne à travers un Territoire couvert d'Erable, jusqu'au Lac Etchemin, de là continuer sur le côté Nord jusqu'à la Source ou Entrée. De ladite Entrée le Chemin peut être continué dans une direction astronomique de près Est-Nord Est, (la variation de Treize Degrés Ouest) jusqu'à ce que vous rencontriez la Branche principale de l'Etchemin qui retombe dans la Rivière Saint Jean, laquelle peut être suivie jusqu'à ce que ladite Branche soit navigable, et c'est au point fixé par Mr. Ware. Il est probable qu'en suivant cette Route l'on trouvera que la Ligne du Chemin sur la distance entière sera d'un Sixième en sus de celle fixée par Mr. Ware, mais l'on évitera par là toutes les Côtes et tous les Marais. Je suis assuré que les Frais de faire ce Chemin seroient d'un Tiers moins que l'autre, et procureroient en même tems un Chemin qui passeroit à travers un Territoire susceptible, si non partout au moins en grande partie, d'être cultivé et propre à former des Etablissements.

Q. What would be the Expense of tracing that new route accurately?

A. If Mr. Ware was now in Canada, intimately acquainted as he is with the Country I have described, and every way qualified to perform the Operation in the most satisfactory manner, I do not suppose that the Expense would exceed Twenty-five Pounds to Thirty Pounds: as it is, I conceive that it will be necessary, besides the Surveyor that may be appointed to perform the operation, to name a Commissioner or two, to see the Road has been traced in the best possible direction, which would encrease the Expense perhaps Six or Eight Pounds for travelling Expenses. On the whole the Expense of retracing the Road will not exceed Fifty Pounds.

Q. What kind of Road would it be expedient to open there, for the immediate promotion of Settlement, due regard being also had to Economy?

A. A Road frequently made on the commencement of new Settlements is what is called a Winter Road, and in some places a Summer Bridle Road; this consists in simply winding a passable Path among the Trees and irregularities of the Ground, clearing out the fallen Trees and Underwood, and here and there improving wet or swampy places where they cannot be avoided. This Road does well enough as a commencement, but is troublesome to keep clear of falling Trees, and impassable for Wheel Carriages. The most advantageous Road for the Country in question, combining Economy with serviceable durability, is such as serves the purpose of the Inhabitants of most new Settlements in this District. It is cleared out and entirely freed from Stumps and Stones, ten to twelve Feet wide, the Earth well hoed up and Irregularities levelled, wet or swampy places well bridged with Cedar Pickets, and where most necessary partially drained. If to the last mentioned kind of Road is added the improvement of having the Woods cut down, if even only to the extent of quarter of an Acre on each side, so as to prevent the Road being blocked up with fallen Trees, and at the same time admit it to the influence of the Sun and Air, I do conceive that such a Road would be every way suitable to encourage new Settlements in its Vicinity, and moreover the kind of Road most easily maintained and least susceptible of decay previous to such Settlements being effected.

Q. What would be the expense of opening that Road?

A. A Winter or Bridle Road, such as I have described, may be opened for from Five to Six Pounds per Mile. The Cart Road, ten to twelve Feet wide, would cost from Twenty Pounds to Twenty-one Pounds per Mile; and cutting down the Wood to the extent of a quarter of an Acre on each side, from Eight Pounds to Ten Pounds per Mile more: total Expense of a good Cart Road, well opened on each side, not exceeding Thirty Pounds per Mile. Under a judicious system of Settlement, I am of opinion that the total Cost of this Road would in the

Q. Combien en coûteroit-il pour tracer cette nouvelle Route d'une manière assurée ?

R. Si Mr. Ware étoit maintenant en Canada, possédant les connoissances nécessaires du Territoire dont je viens de donner la description, et étant dûment qualifié pour cette opération et la bien conduire, j'ai lieu de croire que les Frais n'auroient pas excédé Vingt-cinq à Trente Louis : tel que situé maintenant, je conçois qu'outre l'Arpenteur nommé à cet effet, il sera jugé nécessaire de nommer Un ou Deux Commissaires pour voir et s'assurer que le Chemin soit tracé en suivant la direction la plus avantageuse, ce qui probablement augmenteroit le Coût de Six ou Huit Livres Courant, pour Frais de Voyage : à tout événement les Frais de retracer de nouveau le Chemin ne pourroient excéder Cinquante Louis.

Q. Quelle espèce de Chemin seroit-il convenable d'ouvrir pour y encourager immédiatement les Etablissemens, tout en considérant l'économie ?

R. Lorsque vous entreprenez de nouveaux Etablissemens, le Chemin le plus souvent fait est ce que l'on appelle un Chemin d'Hiver, et en quelques endroits un Chemin d'Été pour y passer à cheval, ce qui a lieu en coupant un Sentier praticable à travers les Bois et les inégalités du Terrain, enlevant les Arbres abattus et Bois pris en terre, et en améliorant çà et là les bas fonds ou marais lorsqu'ils ne peuvent être évités. Un semblable Chemin peut faire pour commencer, et l'on peut s'en servir, mais il devient à charge étant nécessaire d'y enlever les Arbres renversés, et impraticable pour pouvoir y passer en Voitures d'Été. Le Chemin le plus avantageux pour le Pays en question, joignant l'économie à la durée, est celui généralement pratiqué par les Habitans de presque tous les nouveaux Etablissemens dans ce District. Il consiste à le défricher, arracher et enlever presque toutes les Souches et Pierres sur Dix à Douze Pieds de largeur, à travailler le Terrain à la pioche et en niveller les inégalités, et à faire un Pontage solide en Piquets de Cèdre dans les endroits humides et marécageux, où il est en partie nécessaire d'égoutter le Terrain. Si à cette dernière méthode d'ouvrir le Chemin l'on ajoute celle d'en faire couper les Bois, jusqu'à la distance d'un quart d'Arpent de chaque côté d'icelui, de manière à empêcher de se trouver bloqué d'Arbres renversés, et en même tems y admettre l'Air et la Force et Rayons du Soleil, je conçois qu'un semblable Chemin seroit suffisant et serviroit à encourager de nouveaux Etablissemens dans ses Environs, et de plus sera trouvé le plus aisé à entretenir, le moins sujet à se détruire, et pouvoir se soutenir jusqu'à ce que de semblables Etablissemens aient eu lieu.

Q. Combien en coûteroit-il pour ouvrir cette Route de cette manière ?

R. Un Chemin d'Hiver, ou pour y passer à cheval en Été, tel que ci-dessus décrit, peut s'ouvrir pour la Somme de Cinq à Six Livres Courant par Mile. Le Chemin de Charrette, de Dix à Douze Pieds de largeur, coûteroit de Vingt à Vingt-et-un Louis par Mile, et en coupant les Bois jusqu'à la distance d'un quart d'Arpent des deux côtés d'icelui, de Huit à Dix Louis par Mile en sus, ce qui feroit qu'un bon Chemin de Charrette, avec un défriché des deux côtés n'excéderoit pas Trente Louis

course of a very few Years be repaid to Government, both principal and Interest, by the Settlers, who, by the means afforded them of working on this Road, would thereby be enabled to settle on the Lands through which it would be opened.

Q. What measures would you recommend to ensure the keeping up, and gradual Improvement of that Road after it shall have been opened ?

A. Excepting that a permanent Settlement of a part of the Country through which this Road is to pass can be effected, the Province would reap very little benefit from the Expenditure of Money in its formation ; as without the constant care and attention of the parties most interested in maintaining a Road in a continual state of repair, it would become impassable, and in a short period be again covered with the Forest and lost. Settlements in so remote a portion of the Country, hitherto so little known, so seldom if ever visited by the Inhabitants of the adjoining Parishes, ten or twelve Miles distant from the nearest Establishments, possessing a Soil which although generally good, and such as will amply repay the labour expended on it, is yet extremely difficult to bring into a state of tolerable cultivation when compared with rich alluvial level Lands : Settlements in such a situation cannot in the first instance be commenced with any prospect of ultimate success, without some other and more powerful inducements than the bare permission granted to Settlers to occupy wild Lands, which their own labour can alone give any value to. The Settler must have the means afforded him upon the spot of maintaining himself and Family for at least the first Twelve or Eighteen Months ; and this means or facility is on all accounts infinitely better rendered in the shape of remuneration of the portion of the labour he can spare from his own improvements, provided for him on the spot, to either Money or Provisions, in the shape of Advances which he is seldom or ever either enabled or inclined to repay. Provide the Settler with the means of earning half a Dollar a Day in the vicinity of his Location, and he will be enabled in the course of Eighteen Months, if possessed of only a very moderate share of activity, to become an independent Yeoman, living on the produce of his own Farm, free from Debts, and consequently the more likely to be pleased with his situation. The system of granting isolated portions of wild Land in a remote Wilderness to individuals pretending or proposing to become actual Settlers, will seldom, if ever, succeed ; the majority of Applicants in these cases have no view in obtaining a Grant beyond a bare speculation on what costs nothing to obtain ; while the few that really wish to take Lots in order to settle on them, find that, abandoned to their own resources, deprived of the society or assistance of all Neighbours, locked up in a Wood surrounded by the Possessions of Absentees, without Plans, without coopération, to succeed is impossible, they must either abandon their Grants or starve on the spot. A Settlement to become at once effective and permanent must be conducted and superintended by persons deeply

par Mile. En adoptant un Système judicieux pour y former des Etablissements, je suis d'opinion que le Gouvernement se trouveroit en bien peu d'Années remboursé généralement des Frais de ce Chemin, tant en principal qu'en intérêts par les Habitans qui iroient s'y établir, ce qui au moyen des avantages offerts de travailler sur ce Chemin, les mettroient à même de s'établir sur les Terres à travers lesquelles le Chemin auroit été ouvert.

Q. Quelles Mesures recommanderiez-vous pour assurer l'Entretien et l'Amélioration graduelle du Chemin, après qu'il aura été ouvert ?

R. La Province retireroit peu d'avantage des Dépenses en Argent qu'elle feroit pour l'établir, à moins que ce ne fût un Etablissement permanent dans cette partie du Pays où ce Chemin doit passer, vû que sans des soins constans et une attention particulière de la part des parties intéressées à l'Entretien du Chemin, et y faire les Réparations nécessaires, il deviendroit en très-peu de tems impraticable, et seroit de nouveau rempli d'Arbres et par conséquent inutile. Les Etablissements faits dans une portion du Pays si lointaine, jusqu'à présent si peu connue, pour ainsi dire jamais ou peu visitée par les Habitans qui l'avoisinent, à une distance de Dix à Douze Miles des plus proches Etablissements, possédant un Sol qui, quoiqu'en général bon et tel que l'Habitant peut facilement se récupérer de son travail, ne peuvent guères fleurir et faire des progrès dans la Culture, ni être commencés en première instance avec probabilité de succès, quoique sur des Terres planes et de riche alluvion, sans quelque motif plus puissant que la simple permission accordée aux Emigrés d'occuper des Terres incultes, laissant à leur propre Industrie et Travail le soin de les mettre en valeur. L'on doit procurer à l'Emigré les moyens de se soutenir lui et sa famille, dans l'endroit même, pour les Douze ou Dix-huit premiers Mois, au moins, et les moyens ou facilités sont infiniment plus avantageux en forme de rémunération pour la proportion du travail qu'il aura pu sauver sur ses propres Améliorations lorsqu'ils lui en procure à l'endroit même, soit en Argent ou en Provisions en forme d'Avances, vû qu'autrement il arrive qu'il se trouve peu souvent en état ou même porté à en faire le remboursement. Procurez à l'Emigré les moyens de gagner un Ecu par Jour dans les environs de sa Terre, et vous verrez qu'en moins de Dix-huit Mois, s'il est le moins actif et industrieux, il se trouvera un Fermier indépendant, vivant du Produit de sa propre Ferme, exempt de Dettes et par conséquent satisfait et content de sa situation. Le système d'accorder des portions isolées de Terres incultes, dans un désert lointain, à des Individus qui prétendent ou se proposent de les établir, ne peut réussir qu'en très-peu d'instances. La majorité de ceux qui font ces sortes de demandes, n'ont d'autre but, en cherchant à obtenir ces Octrois, que d'en faire simplement une spéculation, ne leur coûtant rien ou très-peu pour les obtenir, tandis que le peu d'Individus qui vraiment désirent prendre des Lots pour aller s'y établir, se trouvent abandonnés à leurs propres ressources, privés de la société ou secours d'aucuns voisins, renfermés dans un Bois, entourés des Possessions de Personnes absentes, sans plans, ou sans coopération de leur part.

interested in its success, and qualified both in means and by authority to insure its attainment. From the Northerly Angle of Cranbourne to the head of the navigable part of the River Saint John, following the route I have proposed for the future Road, the distance will be found to be about Twenty-one Miles, presenting a front on each side of that Road of something more than Five hundred and thirty Acres. If the Concessions on each side are the same as in most Seigniories, Forty Acres in Depth, a double line of Farms on this Road would occupy nearly Forty-three thousand Acres; to which might be added, in lieu of the unimprovable parts on the Peninsula in the first Range of Standon, the Lands adjacent to the South side of Lake Etchemin, comprehending in the whole a Grant of Fifty thousand Acres dedicated to the express purpose of opening this Road and effecting a Settlement in a Country where without the fostering hand of Government nothing could be effected for generations yet to come. The whole of this Tract might, for the benefit of the Public, be invested in the hands of Commissioners, or what is infinitely better still, in a Company able and willing to comply with the conditions of the Grant, and by the Bounty of Government deeply interested in the success of the measures proposed. The Company being permitted to lay out the Lots in such manner as it might to them appear most conducive to the end proposed, should be bound to grant every alternate or second Lot fronting the main Road to such Settlers as would occupy the same gratis, on the simple condition of keeping and maintaining the Road when made at the expense of Government, and refunding that Expense in annual small Instalments, which, at the rate of one third the Rents paid to Seigniors, would, in the course of Eight or Ten Years, reimburse the Public for all the Expense incurred. One half of the remaining part of the Grant the Company might be empowered to sub lease or sell, at a small fixed Sum not exceeding one half the amount of Seigniorial Dues, allowing to the Settlers the right of absolute Purchase where they might so be inclined, at a rate calculated upon the annual Rents stipulated. The remaining one quarter of the Grant might be left at the uncontrolled disposal of the Company. The Company should be bound to effect a permanent Settlement in the course of the first Five Years of at least Twenty-five Families, located upon such parts of the proposed Road as would the more effectually tend to maintain it in repair until more fully settled. The Company should be bound to open the Road, for which they should be allowed a fair and liberal Price by Government, and such time allowed for the Undertaking as would enable them to have it effected entirely by the Settlers that they might thereby induce to take Grants on it: the Payments to be made in proportion as the Work might advance. A Person being a Member of the Company, and as such deeply interested in its welfare, should be by them selected, and, when approved of by the Governor, appointed to superintend the Settlement, to be allowed by Government a free Grant of Twelve hundred Acres of Land in the Vicinity of the Company's Grant, and in lieu of Salary a Premium of Fifty Dollars for every Family that might be settled on the Company's

Ainsi situés il leur devient impossible de réussir, et finalement les obligent de déguerpir de dessus leurs Terres, ou mourir de faim, dans l'endroit même. Pour qu'un Etablissement puisse devenir effectif et permanent, il faut que la conduite et surintendance en soit laissée à des personnes fortement intéressées à le voir réussir, et dûment qualifiées tant en moyens qu'en pouvoir à en assurer le succès. A prendre de l'Angle Nord de Cranbourne jusqu'au haut de la partie navigable de la Rivière Saint Jean, en suivant la Route que j'ai proposée, pour y ouvrir le Chemin en question, l'on trouvera que la distance est d'environ Vingt et un Miles, offrant un front de chaque côté de ce Chemin d'un peu plus de Cinq cent trente Acres. Si les Concessions de chaque côté du Chemin sont de Quarante Arpens de profondeur ainsi que celles de presque toutes les Seigneuries, une Ligne double de Fermes sur ce Chemin occuperoit près de Quarante-trois Mille Acres, auxquels l'on pourroit ajouter, au lieu des endroits non susceptibles d'être cultivés, sur la Peninsule, dans le premier Rang de Standon, les Terres qui joignent le côté Sud du Lac Etchemin, formant en tout un Octroi de Cinquante Mille Acres destinés aux fins expresses d'y ouvrir un Chemin et former un Etablissement dans un Pays où rien ne peut s'entreprendre, pour des générations à venir, sans la Main Protectrice du Gouvernement. Ce Territoire en entier, pour l'avantage public, pourroit être remis en la possession de Commissaires, ou ce qui seroit encore infiniment mieux, entre les Mains d'une Compagnie possédant les moyens et jalouse de remplir les Conditions de l'Octroi, et en outre aidée par une Rémunération du Gouvernement, qui se trouveroit fortement intéressé à ce qu'une semblable entreprise vint à réussir. Etant permis à la Compagnie de faire la division des Lots, en la manière qu'elle jugeroit la plus propre et convenable, pour arriver au but désiré, elle seroit néanmoins tenue de concéder gratis chaque Deuxième Lot, en front du grand Chemin, à tout Emigré qui offriroit de s'y établir, avec la simple charge d'y réparer et entretenir le Chemin une fois fait aux Frais du Gouvernement, et d'en rembourser les Frais d'Année en Année par de foibles Payemens, lesquels seroient équivalens à un Tiers de la Rente payée aux Seigneurs, et serviroient à rembourser dans le cours de Huit ou Dix Années le Public au Montant des Frais qu'il auroit déboursés. La Compagnie pourroit être autorisée de souslouer ou vendre une moitié de la partie restante de l'Octroi, à raison d'une Somme fixe et modique, n'excédant pas une moitié du Montant des Droits Seigneuriaux, accordant en outre auxdits Habitans le droit absolu d'acheter dans l'endroit qu'ils jugeront à propos, à un Taux calculé d'après les Rentes annuelles et stipulées. Le résidu ou la quatrième partie restante de l'Octroi pourroit être abandonnée à l'entière disposition de la Compagnie. La Compagnie devoit être tenue de former un Etablissement permanent, d'au moins Vingt-cinq Familles, dans le cours des Cinq premières Années, sur telles parties du Chemin qui se trouveroient les plus avantageuses pour y réparer et entretenir le Chemin en question, jusqu'à ce que ledit Chemin fût mieux établi et garni d'Habitans. La Compagnie devoit être tenue d'ouvrir le Chemin en par le Gouvernement lui accordant un prix raisonnable et libéral pour compléter l'entreprise, ce qui la mettroit à

Grant for the first Five Years, to be refunded to Government in the same manner as the Money proposed to be advanced for making the Road. When the Company shall have opened the Road conformable to contract, and shall have *bonâ fide* Twenty-five Families established on the Grant, possessing each of them a Dwelling House and Barn on their respective Lots, and having in all at least One hundred and fifty Acres under Crop, the Company to be entitled to their Patents *gratis*, and made out in the Names of such Persons as they may designate. Under conditions such as these, or somewhat similar, I conceive that the Road would be properly made at the lowest possible expense, and subsequently maintained and ameliorated without further Public Cost ; while, at the same time, a start would be given to permanent Settlement in an entire new Country whence it would be very likely to spread widely in every direction : and, moreover, a Communication opened with the valuable Country watered by the River Saint John, and from thence to the Lower Province and the District of Gaspé, by the shortest and most practicable of all routes at every Season of the Year : the whole at an Expense certainly not exceeding the Outlay of One thousand Pounds or One thousand one hundred Pounds, which would in the course of a very few Years be refunded with interest.

Q. What benefit would arise from the settlement of those parts ?

A. It is with extreme diffidence that I most respectfully and humbly offer a reply to a question involving so many important considerations. To enumerate all or even any considerable part of the many advantages that may ultimately result from the measure under consideration, although some of them may be self-evident to every person of moderate reflection, are greatly beyond my humble powers of description, unused as I am to discussions of this nature. During the last Session of the Provincial Parliament, a Letter was addressed to the Honourable Member for Gaspé, now present, in which the Writer endeavoured to sketch a few of the most prominent advantages likely to be obtained by opening the Road in question, and taking possession of the large and valuable Tract of Country drained by the Waters of the Saint John ; to what is therein urged, permit me to add two other considerations, either of which will, when duly considered, I trust, be found of sufficient weight to warrant in the attainment, the Expenditure of a much larger Sum of Money than what in the present case would be required as a Loan to carry measures of such eminent utility into successful and immediate operation. The

même de faire ouvrir ledit Chemin par les Habitans mêmes, et les induiroit ensuite à y prendre des Concessions, l'argent payable au fur et à mesure que l'ouvrage avanceroit. La Compagnie devrait faire choix d'une Personne, étant Membre de la Compagnie, et comme tel fortement intéressée au succès d'une semblable entreprise, laquelle une fois approuvée par le Gouvernement, seroit nommée pour avoir la surintendance de l'Etablissement, laquelle recevroit du Gouvernement une Concession gratuite de Douze Cens Acres de Terre, dans les environs de l'Octroi de la Compagnie, et au lieu et place de Salaire une Prime de Cinquante Piastres pour chaque Famille qui iroit s'établir sur les Terres de la Concession dans le cours des Cinq premières Années, laquelle Somme seroit remboursée au Gouvernement, en la manière que le seroit l'Argent avancé pour faire le Chemin en question. Une fois le Chemin ouvert par la Compagnie, en conformité aux Contrats, et que de bonne foi Vingt-cinq Familles seroient établies sur ces Terres, chacune possédant une Maison et Gange sur leur Lot respectif, et ayant entr'eux tous au moins Cent cinquante Arpens en culture, la Compagnie auroit alors le droit d'obtenir ses Lettres Patentes gratis, au nom des Personnes qu'elle jugeroit à propos d'y faire insérer. A de semblables conditions ou à quelque chose près, je conçois que le Chemin seroit bien fait et à un très-bas prix, et ensuite entretenu et amélioré sans que le Public vint à encourir aucuns Frais additionnels, en même tems l'essor seroit donné pour y faire un Etablissement permanent dans un Pays entièrement nouveau, lequel seroit, suivant toute probabilité susceptible de s'augmenter, et en diverses directions : une fois cette difficulté levée, la Communication seroit ouverte avec le riche Territoire qui se trouve arrosé par les Eaux de la Rivière Saint Jean, et de là aux Provinces d'en bas, et du District de Gaspé, par la Route la plus courte et la plus praticable, et ce en tout tems de l'Année. Le tout au moyen d'une Somme avancée qui n'excéderoit certainement pas Mille à Onze cens Livres Courant, et laquelle se trouveroit remboursée avec intérêt dans le cours de fort peu d'Années.

Q. Quel avantage retireroit-on de l'Etablissement de ces endroits ?

R. Ce n'est qu'avec crainte que j'ose respectueusement et humblement répondre à une Question qui renferme nombre de considérations importantes. Faire une Enumération de tous ou d'une forte partie des avantages multipliés qui pourroient par la suite résulter de la mesure sous considération (quoiqu'à la portée et du ressort de toute personne qui voudra bien y porter son attention) néanmoins je les trouve beaucoup au-delà de mes forces, n'étant pas dans l'habitude de donner des descriptions de cette nature. Dans le cours de la dernière Session du Parlement Provincial, il fut adressé une Lettre à l'Honorable Membre, ici présent, du District de Gaspé, par laquelle l'Ecrivain s'efforçoit de donner une esquisse des principaux avantages résultans, suivant toute probabilité, de l'ouverture de ce Chemin, en prenant possession de ce vaste et riche Territoire égoutté par les Eaux de la Rivière Saint Jean. Permettez moi d'ajouter à ce qui est ici avancé, deux autres considérations, et je me flatte que l'une ou l'autre d'icelles seront jugées d'un poids suffisant, pour induire à adopter tous les moyens possibles pour qu'elles soient mises à exécution, et pour y parvenir, il faudroit dans le cas présent faire un Emprunt, et dépenser aux fins de mettre sans délai ce projet à exécution et par là assurer le suc-

commencement and successful prosecution of a new Settlement in the centre of a large and very valuable Tract of Country, hitherto little if at all known, where from local circumstances such Settlement could not perhaps for ages be effected without the aid of Government, is in itself, it is conceived, an object of no mean importance. No part of the District is better calculated as the centre of an extensive and flourishing Settlement than the vicinity of the Lake Etchemin; no inland Situation could be selected better adapted for the site of a Village than the margin of this beautiful Sheet of Water, which is somewhat more than Four Miles long, navigable from one end to the other, abounding with fine Fish. Without assuming the appearance of Rocks the Shores of the Lake are bold and picturesque, and the margin in most places either pebbly or composed of the finest sand; it is surrounded by excellent Land presenting on all sides a moderate and gradual ascent from the Water; three or four good Mill streams enter the Lake at different points; on a small Peninsula on the North side there is every appearance of an extensive Mine of Iron Ore; Bog Ore has been found in great abundance not far from the South West Side, and indeed on all sides for many miles round the Lake there are strong indications of this valuable mineral. Placed in a most Central Situation at the head of a considerable Branch of the Etchemin, and within a mile or two of the head waters of the River Saint John, and of considerable streams communicating with the Chaudière, in the direct line of the nearest and at the same time only practicable route of communication with the River Saint John, by nature appointed the great highway between Quebec and the Lower Provinces, in the line also of the nearest road to the State of Maine, enjoying moreover the advantage of proximity to the Road lately opened to the Kennebec Settlements, whereby the distance by that Road may be shortened by descending in a direct line down the Valley of the Etchemin to Pointe Lévi, in lieu of the circuitous route by the Chaudière: so situate, few inland Places in the Province possess superior advantages as a Commercial entrepot than the Lake Etchemin. A Village on this Situation communicating with Quebec at the short distance of sixteen leagues would, when the Country in the vicinity has somewhat advanced in Settlements, offer a most convenient place of deposit for the Produce of the neighbouring Country as well as for that of the Saint John District and the State of Maine; in the High Road from the Capital, at the distance of a short day's journey it would also form an intermediate point of departure with all the extensive Countries laying to the South, South East, East, and North East. The value of an easy and safe inland water communication with the Lower Provinces must be obvious to every one, and will ever be an object of the utmost importance to the Inhabitants of the British North American Colonies. In the fine River Saint John, flowing smooth, deep and navigable even to its very source, nature has provided us with a grand Canal traversing the richest portion of this Country, and affording an Inland Water Communication of several hundred Miles in extent; by following the line of the projected road at the short distance of Fifty-nine Miles from the Capital we embark at the

cès de mesures si utiles et de conséquence majeure. De commencer et poursuivre avec succès un nouvel Etablissement dans le Centre d'un vaste et riche Territoire jusqu'à présent peu ou point connu, lequel par des circonstances locales suivant toute probabilité n'auroit pu être effectué et mis en exécution sans l'aide et le secours du Gouvernement, est, je conçois, par lui-même, un objet de grande importance. Il n'y a nulle partie du District qui soit plus propre et mieux calculée pour y former un Etablissement central d'une étendue considérable et rempli de ressources que ne l'est celle des environs du Lac Etchemin. Il est impossible de faire choix d'une situation intérieure mieux calculée pour y placer un Village, que les bords de cette superbe nappe d'eau qui s'étend au-delà de quatre miles en longueur, navigable d'une extrémité à l'autre, et très-abondante en superbes Poissons. Les bords du Lac, sans offrir à la vue des Rochers, sont à pic et pittoresques, et, en plusieurs endroits, le sommet est couvert, soit de Cailloux ou du Sable le plus fin. Cet endroit se trouve entouré d'excellentes Terres, et offre de tous côtés, à prendre du bord de l'eau, une montée facile et graduelle. Trois ou quatre Ruisseaux propres à y bâtir des Moulins, viennent se joindre aux eaux du Lac, sur différens points; suivant toute apparence, une petite Péninsule située au côté Nord renferme une Mine de Fer très-considérable. Les Terres marécageuses abondent en Mines de Fer, et à une très-foible distance du côté Sud-Ouest; et il y a même lieu de supposer que ce Minéral précieux se trouve tout à l'entour du Lac et aux environs à une distance de plusieurs miles. De plus, sa situation est des plus centrales, au haut d'une branche considérable de l'Etchemin, et à environ un mile ou deux des Sources de la Rivière Saint Jean, et de Ruisseaux considérables qui communiquent avec la Rivière Chaudière suivant une ligne directe, et reconnue comme étant la Route de Communication la plus proche et en même tems la seule praticable pour gagner la Rivière Saint Jean. La nature a en quelque sorte fixé le grand Chemin entre Québec et les Provinces d'en Bas, comme étant en outre la voie la plus courte pour communiquer avec l'Etat du Maine, de plus jouissant de l'avantage d'avoir le Chemin dernièrement ouvert pour gagner les Etablissements de Kennebec, et par là réduire la distance de ce Chemin, en descendant en ligne directe par le Vallon de l'Etchemin jusqu'à la Pointe Lévi, au lieu de suivre la route tortueuse de la Rivière Chaudière; il est peu d'endroits dans l'intérieur de la Province qui puisse offrir de plus grands avantages pour y établir un Entrepôt de Commerce que ne l'est celui du Lac Etchemin. Un Village ainsi situé offrant une Communication avec Québec, au moyen d'une courte distance de seize lieues, offrirait, sitôt les Etablissements avancés dans les environs de ce Territoire, un endroit de Dépôt très-avantageux pour le Produit du pays voisin, ainsi que pour celui du District de Saint Jean, et l'Etat du Maine: situé sur le Grand Chemin de la Capitale, à la distance d'une foible journée de marche, ce Village serviroit de point de départ intermédiaire avec tous les Territoires étendus qui se trouveroient au Sud et Sud-Est, à l'Est et Nord-Est d'icelui. Une Communication de l'Intérieur sûre et facile et par Eau, avec les Provinces d'en Bas, doit frapper tout Individu, comme étant un objet qui en tout tems sera considéré de la dernière importance aux Habitans des Colonies Britanniques de l'Amérique Sep-

Point where this River becomes navigable, by the nearest as well as the only practicable route through a Country every where fit for Settlement. When this extensive Country now wholly uninhabited has been settled and brought into a state of improvement capable of reimbursing the Cost, an Inland Water communication from Pointe Lévi to Madawaska, and perhaps eventually even to the Bay of Fundy and the distant Atlantic, would neither be doubtful as to its beneficial result, nor very costly in the execution, by simply improving the bounty of nature in the means furnished by the Rivers Saint John and Etchemin or Chaudière. At the place designated, in Mr. Ware's Plan accompanying his Report, as the Upper Falls of the Etchemin, I have observed an Indian Carrying Place, and found the remains of a Canoe, indicating perhaps a nearer route to the Navigable Waters of the Saint John than that discovered by Mr. Ware. The distance between Lake Etchemin and the Point where Mr. Ware found the Saint John navigable does not exceed ten Miles, and I have reason to believe it will even in this direction be found much nearer, as the head Waters of that River I have ascertained take their rise within a Mile of the Lake; from the Lake to the Middle Falls of the Etchemin, the descent is very trifling, so much so that I believe the *décharge du Lac* might by embankment be made navigable for Boats; the descent at the Falls is not more than twenty feet, and the ground favourable for the construction of Locks; from the Falls to Ware's River at the Southerly angle of Buckland, a distance of eight Miles, the Etchemin is narrow, deep, and navigable, flowing through an alluvial Valley; from the last mentioned place to the Bridge of Sainte Claire, is Eighteen Miles, over a hilly tract of Country, it is true, but continued in a gradual slope, affording numerous and considerable streams as feeders to a Canal; and lastly, from the Bridge of Sainte Claire to Pointe Lévi, is about twenty-one Miles, over a fine level Country, very favourable for the excavation of Canals, so that the whole Length of the Canal connecting Pointe Lévi with the River Saint John would not in all probability exceed Fifty Miles, if so much. Perhaps the bed of the Etchemin above the Lower Falls might by embankment be made navigable for a great part of the distance, as the Fall in most places is very inconsiderable.

Q. Do you know any other Person acquainted with these Places capable of giving information upon the Questions which have been put to you?

tentrionale. La nature, au moyen de la Rivière Saint Jean, qui se trouve sans Rapide, Profonde et Navigable, même jusqu'à sa Source, a procuré un grand Canal qui traverse la partie la plus riche de ce Pays, et assure une Communication intérieure par Eau, de plusieurs centaines de miles d'étendue. En suivant la Ligne du Chemin projeté jusqu'à la faible distance de cinquante-neuf miles de la Capitale, vous enrez sur la Pointe où cette Rivière devient navigable, par la route la plus courte et la seule praticable, à travers un Pays susceptible d'être cultivé et établi dans toute son étendue. Lorsque ce Territoire éendu, maintenant un Désert, aura été établi et sera parvenu à ce degré d'amélioration, suffisant pour en rembourser le coût, il ne seroit nullement surprenant par la suite d'y voir une Communication Intérieure par Eau, à prendre de la Pointe Lévi jusqu'à Madawaska et même jusqu'à la Baie de Fundy, et de là jusqu'à la Mer éloignée de l'Atlantique, dont les résultats ne pourroient être que des plus avantageux et peu coûteux pour en mettre le plan à exécution, vû qu'il ne s'agit que de profiter des avantages offerts par la nature et les améliorer au moyen des Rivières Saint Jean et Etchemin ou de la Chaudière. A l'endroit désigné par le Plan de Mr. Ware, (qui fait partie de son Rapport,) comme étant les Chûtes au Haut de la Rivière Etchemin, j'y observai un Portage Sauvage et y trouvai les restes d'un Canot qui serviroit peut être à découvrir une Route plus courte que celle découverte par Mr. Ware, pour se rendre aux Eaux navigables de la Rivière Saint Jean. La distance entre le Lac Etchemin et la Pointe où Mr. Ware a trouvé la Rivière Saint Jean navigable n'excède pas dix miles, et j'ai lieu de croire que même en suivant cette direction, il seroit possible de la raccourcir, vû que je me suis personnellement assuré que les hautes eaux de cette rivière prennent leur source à environ un mile du Lac. Du Lac aux Chûtes à mi-chemin de l'Etchemin la descente est peu sensible, si bien que j'ai lieu de croire que la décharge du Lac pourroit devenir navigable pour des Chaloupes, au moyen de levées. La descente de la Chûte n'est guères plus de vingt pieds, et le terrain favorable pour y construire des Ecluses. De la Chûte à la Rivière Ware, à l'Angle Sud de Buckland, distance d'environ huit miles, la Rivière Etchemin devient étroite, profonde et navigable, et coule à travers un vallon formé d'alluvion. De ce dernier endroit à gagner le Pont de Sainte Claire, il y a dix-huit miles, il est vrai par un Pays montagneux, mais offrant une déclivité graduelle et des ruisseaux considérables et propres à servir de réservoirs pour un canal et en grand nombre, et finalement la distance du Pont de Sainte Claire à la Pointe Lévi est d'environ vingt-et-un miles, à travers un Pays planche et très-favorable à l'excavation de Canaux, de manière que la longueur entière du Canal entre la Pointe Lévi et la Rivière Saint Jean, suivant toute probabilité n'excéderoit pas cinquante miles. L'on pourroit peut-être rendre navigable le Lit de la Rivière Etchemin une forte partie de la distance au-dessus de la Chûte d'en bas au moyen de Levées, vû que les Rapides en général sont de peu de conséquence.

Q. Connoissez-vous quelque autre Personne qui ait visité ces Endroits, et soit en état de donner des Informations sur les Questions qui vous ont été faites?

A. I am not aware that the Country I have described was at all known previous to its having been explored by Mr. Ware and myself, excepting to the Saint John Indians, who usually choose this route on their way from New-Brunswick to Quebec. Some of the Inhabitants of Saint Joseph Nouvelle Beauce have within these three years back been as far as Lake Etchemin for Fish, which they have brought to this Market, but I have no reason to believe that they were ever beyond the Lake, or visited any other part of the Country excepting what they passed over on their way to it through Cranbourne. And I know of no Person whatever excepting Mr. Ware, now in London, who could give any information respecting these Parts.

Adjourned.

Saturday, 10th February 1827.

PRESENT : Messieurs Blanchet, Taschereau, Neilson and Bourdages.

Mr. Blanchet in the Chair.

Ordered, That Lieutenant Colonel Heriot, one of the Commissioners appointed by virtue of the Act 3d Geo. IV. Cap. 4, to open and make a Road from Drummondville to Sorel, be summoned to attend before the Committee on Monday next at Ten o'Clock in the Forenoon.

Joseph Robitaille, Esquire, Member for the County of Cornwallis, appeared and said : That he has frequently visited the environs of River du Loup and all the breadth of the Seignioriy of Kamouraska in rear thereof. That there are good Lands in those parts ready to be immediately sown. That the recent Fires have cleared a tract of about a League and a half in front by a League in depth, and those parts would be immediately settled if there were a Road beginning at the end of the present bye-road, which leads into the fifth Concession, commonly called the *Route de l'Eglise* and continuing thence as far as River du Loup. That there are neither Mountains nor Rivers in that tract, of about two Leagues, the length of the Road, so that the Road might be made at very little expense, more especially as the Wood upon the Tract has been burnt. He thinks the Road might be made for One hundred and Fifty Pounds.

François Blanchet, Esquire, Chairman of the Committee, gave the following information : The River du Sud rises in rear of a Chain of Mountains opposite Cape Saint Ignace, it winds round by Saint Gervais a Tract of Eight Leagues, where it quits the Chain of Moun-

R. Je ne sache pas que le Pays dont j'ai donné la Description ait été connu d'aucun Individu avant de l'avoir exploré de compagnie avec Mr. Ware, excepté que ce ne soit à partir de la Rivière Saint Jean, vû que les Sauvages font souvent usage de cette route pour venir du Nouveau-Brunswick à Québec. Il y a quelques Habitans de la Paroisse de Saint Joseph Nouvelle-Beauce, qui depuis trois années ont gagné le Lac Etchemin pour y faire la Pêche au Poisson et l'apporter à ce Marché, mais je n'ai pas lieu de croire qu'ils aient été au-delà du Lac ou visité aucune autre partie du Pays, si ce n'est celle qu'ils ont suivie à travers Cranbourne pour se rendre au Lac. Je ne connois aucune personne quelconque à l'exception de Mr. Ware, qui est maintenant à Londres, en état de donner aucune Information correcte concernant ces Endroits.

Ajourné.

Samedi, le 10 Février 1827.

PRESENS :—Messieurs Blanchet, Taschereau, Neilson et Bourdages.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Ordonné, Que le Lieutenant-Colonel Heriot, l'un des Commissaires nommés en vertu de l'Acte 3e. Geo. IV. Chap. 4, pour ouvrir et faire un Chemin de Drummondville à Sorel, soit requis de venir devant le Comité Lundi prochain, à Dix Heures du Matin.

Joseph Robitaille, Ecuyer, Membre pour le Comté de Cornwallis, a paru, et dit :—Qu'il a visité plusieurs fois les environs de la Rivière du Loup, toute la largeur de la Seigneurie de Kamouraska, derrière icelle. Qu'il y a de bonnes Terres dans ces endroits prêtes à être semées immédiatement. Que les Feux qui ont eu lieu dernièrement ont fait un découvert d'environ une lieue et demie de front sur une lieue de profondeur, et ces endroits s'établiront immédiatement s'il y avoit un Chemin qui prît au bout de la Route actuelle qui va jusqu'à la Cinquième Concession, communément appelée Route de l'Eglise, et qui continuât de là jusqu'à la Rivière du Loup. Qu'il n'y a ni Montagnes ni Rivières dans cet espace d'environ deux lieues, la longueur du Chemin, de sorte que le Chemin pourroit se faire à très-peu de frais, vû sur-tout que les Bois dans cet espace ont été brûlés. Il pense qu'on pourroit ouvrir ce Chemin pour Cent cinquante Louis.

François Blanchet, Ecuyer, Président du Comité, a donné l'information suivante :—La Rivière du Sud prend sa source derrière une Chaîne de Montagnes vis-à-vis le Cap Saint Ignace. Elle vient par un détour, passe par Saint Gervais, distance d'environ dix lieues, où elle

tains and flows into the River Saint Lawrence at Saint Thomas. The Lands near its source, it is reported by the Hunters, are of the best quality, and would form a more extensive Settlement than that of the North of the Mountain. A Winter Road already exists which crosses the middle of the Mountain. There would remain three Leagues to reach the River, were that Road continued. The Settlers on the River du Sud would wish that the Road should be continued, but that they are in want of means for the purpose; they think that if the Legislature would grant them about Three hundred Pounds they could improve the existing Road, and continue it as far as the River.

Adjourned.

Monday, 12th February 1827.

PRESENT :—Messieurs Blanchet, Bourdages, Berthelot and Tasche-reau.

Mr. Blanchet in the Chair.

Lieutenant Colonel Heriot, appeared before the Committee, and stated as follows; The Road from Drummondville to the Seignior of De Guire is open and may be travelled by Winter Carriages. Some parts of the Summer Road require improvement in Ditches, Drains and Causeways. The Fire in the Woods last Summer has occasioned the daily falling of the withered Trees along each side of the Road, which obstruct and block it up in many places, whereby it is rendered dangerous to Travellers who are thus deprived of the benefit of that Communication. That to complete that part of the Road and render it fit for travelling at all times and seasons, it would be necessary to make the Ditches, Drains and Causeways, and to fell the Trees along both sides of the Road, to the distance of forty or fifty feet, which would occasion an expense of about Four hundred Pounds Currency. That the Road opened by the late Commissioners through the Townships of Grantham, Wickham, Durham, Melbourne and Brompton, being of great utility, serving as a Communication for the Post, and for the Missionaries who are obliged to pass that way frequently to visit their Missions, it would be highly useful to improve it. Travellers who now pass that way are obliged to provide themselves with Axes to cut the Trees with, which are blown every year, and fall across the Road, putting Travellers in great danger of being crushed by their sudden fall. That in the parts of that Road which were only opened of the breadth of sixteen feet, there ought along each side to be a clearing of about sixty feet, and on the other parts where the Road is thirty-three feet wide, there ought to be a clearing of about forty feet along each side. That to improve

franchit la Chaîne de Montagnes, et vient se décharger dans le Fleuve à Saint Thomas. Les Terres vers sa source sont, au rapport des Chasseurs, de la meilleure qualité, et formeroient un Etablissement plus grand que celui qui existe au Nord de la Montagne. Il y a déjà un Chemin d'Hiver qui traverse la moitié de la Montagne; il y auroit encore en continuant ce Chemin trois lieues à faire pour parvenir à la Rivière. Les Habitans de la Rivière du Sud désireroient que ce Chemin fût continué, mais ils manquent de moyens pour le faire; ils pensent que si la Législature leur accorderoit environ trois cens Louis, ils amélioreroient le Chemin déjà existant et feroient la continuation du Chemin jusqu'à la Rivière.

Ajourné.

Lundi, le 12 Février 1827.

PRESENS: —Messieurs Blanchet, Bourdages, Berthelot et Tasche-reau.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Le Lieutenant-Colonel Heriot a paru devant le Comité, et a dit ce qui suit:—Le Chemin depuis Drummondville jusqu'à la Seigneurie De Guire est ouvert et praticable pour les Voitures d'Hiver. Quant au Chemin d'Été, il en reste quelques parties qui ont besoin d'améliorations, telles que Fossés, Décharges et Pontages. L'Incendie dans les Bois durant le cours de l'Été dernier a été cause que les arbres chaque côté du chemin ayant séché tombent journellement, et l'obstruent et le bouchent dans plusieurs endroits, ce qui le rend dangereux pour les Voyageurs, et les prive même de l'avantage de cette communication. Que pour achever et compléter cette partie du Chemin et le rendre praticable en tout tems et toutes saisons, il faudroit faire les fossés, décharges et pontages et abattre les arbres chaque côté du chemin à une distance d'environ quarante à cinquante pieds, ce qui entraîneroit une dépense d'environ quatre cens Louis courant. Que le Chemin ouvert par les ci-devant Commissaires à travers les Townships de Grantham, Wickham, Durham, Melbourne et Brompton, étant d'une grande utilité, servant de Communication pour la Poste et pour les Missionnaires, qui sont dans l'obligation d'y passer souvent pour visiter leurs Missions, il paroît d'une grande utilité de l'améliorer. Les Voyageurs qui y passent actuellement sont obligés de se pourvoir de haches pour couper les arbres qui tombent à chaque coup de vent en travers du chemin, mettant les Voyageurs en grand danger d'être écrasés par leur chute soudaine. Que dans les parties de ce Chemin qui n'ont été ouvertes que de la largeur de seize pieds, il conviendrait de faire chaque côté un découvert d'environ soixante pieds, et dans les autres parties où le Chemin est de trente-trois pieds de large il faudroit un découvert d'environ quarante pieds chaque côté. Que pour améliorer cette partie du Che-

that part of Road in that manner, make the Ditches, and repair the Causeways which were destroyed by Fire in the Woods last June, which Fire ravaged a Tract of about thirty miles along the River Saint Francis, a Sum of about Five hundred Pounds Currency would be required.

Lieutenant Colonel Heriot was further examined as follows :

Q. Is there a Road from the Seignior of De Guire to the Borough of Sorel ?

A. There is one, but it is a very winding one, it is long and it passes over a great many Hills. I think it would be very beneficial to change it, and give it a straighter direction towards the River Yamaska, at some place fit for the erection of a Bridge, which I think might be done for about Four hundred Pounds.

Q. Do you think the Road from Drummondville to the Seignior of De Guire finished as you have proposed above, and the present Road from that Seignior to Sorel, would be a sufficient communication for the present from Drummondville to Sorel ?

A. Strictly speaking that Communication might suffice for the present, but that prayed for would be much more convenient, being much shorter and better.

Adjourned.

Thursday, 15th February 1827.

PRESENT :—Messieurs Blanchet, Bourdages, Neilson and Berthelot.

Mr. Blanchet in the Chair.

Mr. Anthony Anderson was called in and examined :—He said that from the Township of Shipton to Three-Rivers is a distance of Seventy-eight Miles, the major part of which is bad. From Three-Rivers to Quebec is Ninety Miles, making a total of One hundred and Sixty-eight Miles : from the back part of Shipton through Craig's Road to Ireland is about Twenty-seven Miles and a Forest of large Timber. From Ireland to Quebec, Seventy Miles, and mostly settled, with a good Road. There is no Road from the back part of Shipton to Ireland, such a Road is absolutely necessary for the people of the Eastern Townships to bring their Produce to Market, inasmuch as it saves a distance of about Seventy Miles. There has been a grant of Four hundred Pounds to open that Road, but nothing has been done from the insufficiency of the Grant. I know the locality very well having expressly explored it ; and I am of opinion that it would require, at least, in addition to the said Grant, a Sum of One thousand Pounds to make the Road passable for Carriages ; within these Twenty-seven Miles the Rivers Nicolet and Becancour pass, and make the Road much more expensive ; if Bridges were built it would require Five

min de cette manière, faire les fossés et réparer les pontages qui ont été détruits par l'incendie dans les Bois en Juin dernier, qui a consumé une étendue de Pays d'environ trente miles, le long de la Rivière Saint François, il faudroit une somme d'environ Cinq cens Louis courant.

Le Lieutenant-Colonel Heriot a de plus été examiné comme suit :

Q. Y a-t-il un Chemin depuis la Seigneurie De Guire jusqu'au Bourg de Sorel ?

R. Il y en a un, mais il fait de grands détours ; il est long, et il s'y trouve un grand nombre de côtes. Je crois qu'il seroit bien avantageux de le changer, en lui faisant suivre une ligne plus droite vers la Rivière d'Yamaska à un point convenable pour y faire un Pont, ce qui entraîneroit je pense une dépense d'environ Quatre cens Louis.

Q. Croyez-vous que le Chemin de Drummondville à la Seigneurie De Guire parachevé comme vous l'avez proposé plus haut, et le Chemin de cette Seigneurie qui conduit actuellement à Sorel soient une communication suffisante pour le présent de Drummondville à Sorel ?

R. Strictelement parlant, on pourroit pour le présent se contenter de cette communication, mais celui demandé seroit beaucoup plus commode, en ce qu'il seroit plus court et meilleur.

Ajourné.

Judi, le 15 Février 1827.

PRESENS :—Messieurs Blanchet, Bourdages, Neilson et Berthelot.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Mr. Anthony Anderson a été appelé et examiné :—Il dit que du Township de Shipton aux Trois-Rivières, il y a soixante-et-quinze miles, et la plus grande partie du Chemin est mauvaise. Des Trois-Rivières à Québec il y a quatre-vingt dix miles, ce qui fait un total de cent soixante-et-huit miles. Des profondeurs de Shipton à Ireland par le Chemin de Craig, il y a environ vingt-sept miles et une forêt de gros bois. De Ireland à Québec, il y a soixante-et-dix miles, la plus grande partie établie, et il y a un bon Chemin. Il n'y a point de Chemin des profondeurs de Shipton à Ireland, un tel Chemin est absolument nécessaire aux gens des Townships de l'Est, pour apporter leurs Produits au Marché, d'autant plus qu'ils y gagneroient soixante-et-dix miles. Il a été accordé quatre cens Louis pour ouvrir ce Chemin, mais la somme étant insuffisante il n'a rien été fait. Je connois le local l'ayant visité particulièrement, et je suis d'opinion qu'en addition à cette somme, il faudroit au moins mille Louis pour rendre le Chemin praticable pour des voitures. Les Rivières Bécancour et Nicolet passent dans ces vingt-sept miles, et rendent le Chemin plus dispendieux à faire. Si l'on érigeoit des Ponts il faudroit cinq cens Louis. Les

hundred Pounds. The Lands are excellent and might be easily settled, and I consider it one of the finest parts of the Country, the Climate is favourable being far in the Southward.

Mr. Ruggles Wright appeared and stated :—That he has resided in the Township of Hull on the Ottawa River for Twenty-six Years past, a distance of One hundred and Twenty Miles from Montreal in the centre of a fertile Country possessing every advantage as respects Soil and Climate for Agriculture, and has kept the Post Office nearly Eight years, during which time the Inhabitants and Travellers of every description have suffered great inconvenience for the want of a Road. That there have been several Mails lost, and Horses drowned by attempting to transport the Mail on the Ice early in the Fall and late in the Spring, (there being no Land Road,) and that not a year has passed for the last Twenty-five years back that accidents have not occurred either in the loss of Property or Men's Lives, as there are about Four weeks at these Seasons of the year between the opening and closing of the Boat Navigation that the River is not passable owing to the Ice at the Chaudière breaking up Fifteen days earlier than it does Sixty Miles below, and that this is the only possible Communication they have to and from a Market. That in the year One thousand Eight hundred and Seventeen, the Commissioners of Internal Communications for the County of York opened a Road from the middle of Chatham to the middle of Eardley, a distance of Eighty-four Miles, and expended from Eight to Ten Pounds per Mile, exclusive of Bridges ; the said Road was Sixteen feet wide and levelled, the bottom Ten feet wide, sufficient for a loaded Sleigh to pass in Winter, and foot Passengers and Cattle in Summer ; but that owing to the Townships not being settled, and the heavy winds blowing down the standing Timber across the Road, it is now impassable. That he, however, considers the Money well laid out, as the Stumps and Roots have decayed and will be the easier extracted or grubbed up, (he should say a saving of from Twelve to Fifteen Pounds per Mile.) This Road ought to be opened to the width of Sixty feet, to let in the Sun and to prevent Timber from falling across the same, and Twenty feet of the same thrown up Eighteen inches in the center, which will cost about Fifty Pounds per Mile : Total for Sixty-four Miles, Two thousand Seven hundred Pounds. That he has travelled through the Road with a Sleigh and Span of Horses abreast from one extremity to the other, and found the Lands throughout adequate to the making of good Farms ; out of this distance there is about Nine Miles of Road by the Long Sault, the Cost of which was about One hundred Pounds per Mile, at this time Three Miles of the same are in bad repair. That there is through the Township of Hull a good Road by the Chaudière Falls and other Rapids for the distance of about Ten Miles, until it intersects the Lake above on the Navigable Waters. That he is informed that the Governor has appointed Agents for the different Townships, and is also informed that there are a great number of Lots taken up in the back Ranges of the intervening Townships which will be settled in the Spring, and he is persuaded should this Road be opened as above des-

Terres sont excellentes et pourroient être très-facilement établies, et je regarde cette partie comme une des plus belles du Pays, le climat en est favorable étant beaucoup au Sud.

Mr. Ruggles Wright a paru, et a dit :—Que depuis vingt-six ans il réside dans le Township de Hull, sur la Rivière des Outaouais, à une distance de cent vingt miles de Montréal, au centre d'un Pays fertile, possédant tous les avantages possibles, et dont le sol et le climat le rendent propre à l'Agriculture. Il a tenu depuis près de huit ans le Bureau de la Poste, et durant cet intervalle les Habitans et Voyageurs de toute description ont souffert de grands inconvéniens et dommages, faute de Chemin. Plusieurs Malles ont été perdues et les Chevaux noyés, en hasardant de transporter la Malle sur la glace, trop à bonne heure l'Automne et trop tard le Printems, n'y ayant aucun Chemin de terre, et depuis vingt-cinq années il ne s'en est guère passé une sans quelques accidens ou autres, soit par la perte d'effets, &c. ou d'hommes qui y ont péri, vû que pendant environ quatre semaines de ces saisons de l'année, c'est-à-dire, entre la clôtüre et l'ouverture de la navigation, l'on ne peut passer ou traverser sur cette Rivière rapport à ce que les glaces de la Chaudière montent quinze jours plutôt que celles de soixante miles au-dessous, malheureusement ils n'ont aucun autre moyen de communication pour se rendre à ou revenir d'un endroit de Marché. En l'Année Mil huit cent dix-sept, les Commissaires des Communications Intérieures pour le Comté de York ouvrirent un Chemin à partir du centre de Chatham jusqu'à celui de Eardley, distance de quatre-vingt quatre miles, et dépensèrent de huit à dix Louis courant par mile, non compris les Ponts ; ledit Chemin avoit seize pieds de large et nivellé, le lit du Chemin avoit dix pieds, largeur suffisante pour permettre d'y passer en Hiver avec une Traîne ou *Sleigh* chargée, et de même les Piétons et Animaux en Eté ; mais les Townships n'étant pas établis et les gros vents ayant abattu et renversé les arbres en travers du chemin, il est en conséquence devenu impraticable. Il considère néanmoins l'argent comme ayant été avantageusement employé, vû que durant cet intervalle les souches et racines ont pourri et sont maintenant devenues faciles à arracher, et il sera trouvé que cet ouvrage sauvera par la suite de douze à quinze Louis par mile. L'on devoit ouvrir ce Chemin et lui donner soixante pieds de largeur pour y admettre le soleil, et empêcher que les bois ne s'abattent en travers d'icelui, et environ vingt pieds d'icelui travaillé, nettoyé et nivellé, formant une élévation au centre de dix-huit pouces. Un tel Chemin coûteroit cinquante Louis courant par mile, formant en total la somme de deux mille sept cens Louis courant pour soixante-et-quatre miles. Il a voyagé d'une extrémité à l'autre de ce Chemin avec un *Sleigh* et une paire de Chevaux de front, et a trouvé que les terres d'un bout à l'autre étoient propres à y former des Etablissements avantageux ; sur cette distance il y a environ neuf miles de Chemin le long du Long-Sault, dont le coût a été d'environ cent Louis courant par mile, et il y en a trois maintenant qui auroient besoin d'être réparés. A travers le Township de Hull il y a un bon Chemin le long de la Chaudière et autres Rapides jusqu'à la distance d'environ dix miles, jusqu'à ce qu'il vienne à rencontrer les Lacs au-dessus des eaux navigables. Il est in-

cribed the Lands fronting on the Road would be settled in the course of a short time. That the front Lands in the Seigniorship of La Petite Nation, belonging to the Honourable Louis Joseph Papineau, are nearly all settled Farms, until intersected by the East Line of the Townships of Lochaber, Buckingham and Templeton, the Lands are generally low in front, but half a Mile back from the River the Lands are high and very suitable for a Road, being the old natural bank of the River about thirty feet high from low water mark. That the Township of Hull is generally settled back to the Twelfth Concession, but Eardly, Onslow, Bristol, and Clarendon are but thinly settled in front, and no regular Roads; Clarendon is the last Township settled on the North bank of the Ottawa, and lays at the distance of Two hundred Miles from Montreal. That there are from Chatham upwards on the North Bank of the Ottawa, say about Five thousand Inhabitants, and on the South Side there are about nineteen Townships settled by Military and Emigrants amounting (he should say) to about Twelve thousand Settlers, all apparently in good circumstances and doing remarkably well. Were the Road aforesaid completed in the manner above recommended, it would be travelled by the greater part of the above enumerated Settlers, and in all probability be the only thoroughfare from these Townships to the Montreal Market, as it shortens the distance of Transport upwards of Fifty Miles, as the Settlers are necessitated to travel by the way of Brockville on the Saint Lawrence. That the said Road would also be highly advantageous in transporting Stores and other required assistance to the Persons employed in opening the Grand Rideau Canal, as the greater part of the Materials requisite for that great Undertaking must pass up the Ottawa to their place of Destination. That he considers that if a Sum of Money was appropriated for the Roads in the County of York, it ought to be expended upon the Road leading from the Head of Grenville to the Chaudière, where the Rideau Canal intersects the Ottawa River, say a distance of about Sixty-four Miles. Should there not be sufficient Money appropriated to make the Road good, he thinks the Sum of Thirty Pounds per Mile would open the Road to the width of Sixty feet and clear up and level Twenty feet to the bottom, which would be of great advantage to that Section of the Country, if this is not done, the Inhabitants on the South Side of the River will open a Road and they will be under the necessity of travelling through Upper-Canada so as to go to Montreal, which will retard the Settlement on the North Bank of the Grand River.

formé que le Gouverneur a nommé des Agens pour les différens Townships, et il est en outre informé qu'un grand nombre de Lots sont déjà pris dans les Rangs en profondeur des Townships intermédiaires, lesquels s'établiront au Printems, et il est persuadé que si ce Chemin étoit ouvert tel que ci-dessus désigné, les Terres en front du Chemin se trouveroient établies en fort peu de tems. Les Terres en front de la Seigneurie de la Petite Nation, appartenant à l'Honorable Louis Joseph Papineau sont en grande partie établies jusqu'à ce que l'on rencontre la Ligne Est des Townships de Lochaber, Buckingham et Templeton. Les Terres en front sont généralement basses; mais à une demi-lieue de la Rivière elles sont élevées et très-propres à y ouvrir un Chemin, étant l'ancien canal naturel de la Rivière, et à une élévation d'environ trente pieds des basses eaux. Le Township de Hull est généralement établi en profondeur jusqu'à la douzième Concession, mais ceux de Eardly, Onslow, Bristol et Clarendon sont très-peu établis, même en front, et n'ont aucun Chemin régulier. Clarendon est le dernier Township du côté Nord de la Rivière des Outaouais où l'on trouve des Etablissements, et est situé à une distance de deux cens miles de Montréal. De Chatham, en remontant sur le côté Nord de l'Outaouais, ils ont environ cinq mille Habitans, et du côté Sud on y rencontre dix-neuf Townships, établis par le Militaire et Emigrés, se montant, il ose dire, à douze mille Habitans, ou environ, tous en apparence fort à leur aise, et faisant très-bien leurs affaires. Une fois le susdit Chemin complété, en la manière ci-dessus recommandée, il se trouveroit fréquenté par une forte partie des divers individus ci-dessus énumérés, et probablement deviendroit la seule grande Route pour de ces Townships se rendre au Marché de Montréal, vû qu'il raccourciroit la distance pour le transport des produits et effets de cinquante miles et au-delà, tandis que maintenant les Habitans sont forcés de voyager et suivre la Route de Brockville du côté du Fleuve Saint Laurent. Le susdit Chemin seroit en outre des plus avantageux pour le transport de provisions, matériaux et autres effets requis pour le soutien et les besoins des personnes employées à l'ouverture du grand Canal du Rideau, vû que la plus forte partie des matériaux requis pour cette grande entreprise, ne peuvent éviter de passer par l'Outaouais pour se rendre à leur endroit de destination. Il considère que s'il est finalement approprié une somme d'argent pour les Chemins dans le Comté de York, elle doit être employée sur le Chemin qui prend au haut de Grenville et conduit jusqu'à la Chaudière, à l'endroit où le Canal du Rideau vient croiser et rencontrer la Rivière des Outaouais, formant en total une distance de soixante-et-quatre miles. Dans le cas où l'appropriation d'argent ne seroit pas suffisante pour faire un bon Chemin et le compléter, il a lieu de croire qu'avec une somme de trente Louis par mile, il seroit possible d'ouvrir un Chemin de soixante pieds de largeur, et sur cette quantité en nettoyer et niveller vingt pieds, ce qui deviendroit très avantageux à cette partie ou section du Pays. Si au contraire ce Chemin n'est pas ouvert, les Habitans du côté Sud de la Rivière en ouvriront un, et ils se trouveront obligés de voyager à travers le Haut-Canada, pour gagner la Cité de Montréal, ce qui contribuera de beaucoup à retarder les Etablissements au côté Nord de la Grande Rivière.

Ajourné.

Thursday, 22d February 1827.

PRESENT :—Messieurs Blanchet, Stuart, Taschereau and Lagueux.

Mr. Blanchet in the Chair.

Jean Baptiste Fortin, Esquire, Member for the County of Devon, appeared and stated :—That he has resided Sixty-one years at L'Islet where he was born. That the depth of the Settlements at L'Islet is two leagues. That the Distance from the River Saint Lawrence to the River Saint John, is, as he has heard, Thirty Leagues, but he is not certain of that. That, according to his information, the quality of the Land in rear of the Mountains is very unequal. That the Country appears to be mountainous. That some parts of it are level and sufficiently extensive for Settlements, especially beyond the high ridge, which is estimated as distant from the Saint Lawrence Ten or Twelve Leagues. That only the two first Ranges are settled, the third and part of the fourth Range are fit for Settlement ; that the Land in those two last Ranges belong almost all of them to Proprietors of Land along the Saint Lawrence, who thence derive their Supply of Fire Wood ; so that Settlements are not going on there ; and that in his Parish he knows of no Settlement in those two Ranges. That in consequence of there not being Land to concede, many of the young People quit the Parish in order to go and settle elsewhere, and they would prefer settling in rear of the Mountain which is two Leagues off if they could obtain Land there, and he knows that some of them have even taken proceedings to obtain some.

Joseph Couillard Després, Esquire, a Member for the same County, also appeared and stated :—That he has lived Sixty-two years at L'Islet where he was born. That the Settlements at L'Islet extend Two Leagues in depth, that two Concessions are settled, the Third and Fourth are not so ; that at the end of the Fourth Concession the Seigniority terminates. That he is Seignior in part of the Seigniories of Couillard and Bonsecours ; that at the end of the depth of those Seigniories is the Fief Lessard, which is not settled although fit for Settlement ; that Twenty-five or Thirty Sons of Farmers in his Parish have applied to him for instructions to enable them to obtain Land in the Fief Lessard. That the Crown Lands are in rear of the Fief Lessard. That he was told the hither parts are not very fit for Settlements because the Country is Mountainous, but farther off as he learnt from Hunters who have recently passed that way the Country is fit for Settlement. That the Fire in the Woods last Summer has opened a large Tract of Country so as to facilitate the making of Settlements. That the distance between the Rivers Saint John and Saint Lawrence is about Twenty-five or Thirty Leagues. That he is informed that beginning Ten or Twelve Leagues from the Saint Lawrence and proceeding as far as the River Saint John, the Lands are in many respects of superior quality ; some parts of those Ten or Twelve Leagues are good, but they are not so in general.

Jeudi, le 22 Février 1827.

PRESENS :—Messieurs Blanchet, Stuart, Taschereau et Lagueux.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Jean Baptiste Fortin, Ecuyer, Membre pour le Comté de Devon, a paru et a dit :—Qu'il réside à l'Islet depuis soixante-et-un ans, et il y est né. Que la profondeur des Etablissements à l'Islet est de deux lieues. Que la distance depuis le Fleuve à aller à la Rivière Saint Jean est, ainsi qu'il l'a entendu dire, de trente lieues, mais il ne peut l'assurer. Que d'après son information la qualité des terres derrière les Montagnes est bien irrégulière, le Pays paroît montagneux, quelques parties paroissent planes, et en quantité suffisante pour y faire des Etablissements, sur-tout au-delà de la hauteur des terres que l'on estime être à dix ou douze lieues du Fleuve. Qu'il n'y a que les deux premiers rangs qui sont établis, le troisième rang et une partie du quatrième sont propres à y former des Etablissements, les Terres dans ces deux derniers rangs appartiennent presque toutes aux propriétaires des terres sur le Fleuve qui s'en servent pour se fournir de bois, de sorte qu'elles ne s'établissent point, et dans sa Paroisse il ne connoît pas d'Etablissement formé dans ces deux rangs. Qu'en conséquence du manque de Terres à concéder, beaucoup de Jeunes-Gens sortent de la Paroisse pour aller s'établir ailleurs, et préféreroient aller s'établir derrière la Montagne, qui est au bout des deux lieues, s'ils pouvoient y obtenir des Terres, et il sait que quelques-uns ont même fait des démarches pour en obtenir.

Joseph Couillard Després, Ecuyer, Membre pour le même Comté, a paru et dit :—Qu'il demeure à l'Islet depuis soixante-et-deux ans, et qu'il y est né. Que la profondeur des Etablissements à l'Islet est de deux lieues. Que deux Concessions sont établies, les troisième et quatrième ne le sont pas ; qu'au bout de la quatrième Concession la Seigneurie se termine. Qu'il est Seigneur en partie des Seigneuries Couillard et Bonsecours. Qu'au bout de la profondeur de ces Seigneuries, se trouve le Fief Lessard qui n'est pas établi, quoique propre à y former des Etablissements. Que plusieurs Jeunes-Gens au nombre de vingt-cinq ou trente, fils de Cultivateurs de sa Paroisse, se sont adressés à lui, pour qu'il leur enseignât les moyens d'avoir des Terres dans le Fief Lessard. Que derrière le Fief Lessard se trouvent les Terres de la Couronne. Qu'il est informé que la partie avoisinante n'est pas bien propre à des Etablissements, parce que le Pays est montagneux, mais plus au loin, ainsi qu'il a été informé par des Chasseurs qui y sont passés récemment, le Pays est propre à des Etablissements. Le Feu qui a eu lieu l'Eté dernier dans les Bois a ouvert une grande partie du Pays, ce qui facilite des Etablissements. Que du Fleuve à la Rivière Saint Jean, il y a environ vingt-cinq à trente lieues. Que, d'après les informations qu'il a eues, il paroît qu'à partir de dix ou douze lieues du Fleuve jusqu'à la Rivière Saint Jean, les Terres sont d'une qualité supérieure sous différens rapports. Que de ces dix ou douze lieues il y a certaines parties où les Terres sont bonnes, mais pas en général.

Q. What point between Pointe Lévi and River du Loup would be best adapted for a point of departure for a Road communicating with the River Saint John?

A. I am informed a Road might very easily be made beginning at the Seignior of L'Islet. I know of no other Place at which the Mountains could easily be passed.

Q. What kind of Road should be made, and how much would it cost?

A. It should be a Carriage Road Eighteen Feet Wide, and having a Space of Eighty Feet cleared along each side, which would cost from One hundred to One hundred and Fifty Pounds per League, according to the Nature of the Ground.

Q. If such a Road were made, and your young People could readily obtain Land, do you think they would settle there?

A. Our young People unable to obtain Land in the Vicinity are obliged to remove to a distance to obtain them, some go into the District of Montreal, others to Trois Pistoles, others to Madawaska.

Louis Lagueux, Esquire, Member for the County of Dorchester, was examined, as follows:

Q. Do you know any place in Lower-Canada at which it would be beneficial to aid the Farmer in the opening of Roads?

A. Yes: There are about Fifty or Sixty Settlers on the Crown Lands along the River Bécancour, Six Leagues from the Saint Lawrence. The principal Proprietors of the Township of Blandford have there opened a Winter Road about Four Leagues long, and another about a League and a half long on the unsettled Lands of the Seignior of Gentilly. There are also about Seventy Settlers now opening Lands in the said Township: these and those on the River Bécancour have no Communication in Summer with the old Settlements; and, as new Settlers, they have not within themselves the means for opening a Communication. The principal Grantees of Blandford have expended about Two hundred and fifty pounds on the promotion of Settlements, and giving them means of Communication, but all that has been thereby attained is a Winter Road, of no use in Summer. The Settlements and Clearings along the River Bécancour have extended considerably within the two Years from which their origin is dated, and the only check which restrains the Youth of the neighbouring Seigniories, who are in want of Land to form Settlements, from coming forward, is the want of a Communication with the Settlements in the Seigniories. To the East of the River Bécancour are the Townships of Bulstrode, Stanfold, Nelson, Somerset, Aston, Arthabaska, and Chester on Craig's Road. The opening of a Road from the Settlements in the Seignior of Gentilly to those of the River Bécancour by the Winter Road already opened by the Settlers and Grantees of the Crown, would facilitate Communication between the River Saint Lawrence and Craig's Road, and would greatly shorten the Communication between the Eastern Townships and Quebec. The mere opening of the above mentioned Winter Road have already induced several Inhabitants to settle in the Townships of Stanfold and Bulstrode. The Road to be opened between the River Saint Lawrence and the Ri-

Q. A partir de la Pointe Lévi jusqu'à la Rivière du Loup, quel seroit l'endroit le plus convenable pour faire un Chemin qui communiquât avec la Rivière Saint Jean ?

R. Je suis informé qu'on pourroit faire un Chemin avec beaucoup de facilité qui prendroit de la Seigneurie de l'Islet. Je ne connois pas d'autre endroit où l'on pourroit facilement traverser les Montagnes.

Q. Quelle espèce de Chemin faudroit-il faire, et combien coûteroit-il ?

R. Il faudroit un Chemin où des voitures pussent passer, de dix-huit pieds de largeur, aplani, et quatre-vingts pieds de découvert de chaque côté, ce qui coûteroit Cent à Cent cinquante Louis par Lieue suivant les localités.

Q. Si un tel Chemin étoit fait, et que vos jeunes gens pussent facilement obtenir des Terres, croyez-vous qu'ils s'y établissent ?

R. Nos jeunes gens, ne pouvant se procurer des Terres au proche, sont obligés d'aller au loin pour s'en procurer ; les uns vont dans le District de Montréal, d'autres aux Trois-Pistoles, et d'autres à Madawaska.

Louis Lagueux, Ecuyer, Membre pour le Comté de Dorchester, a été examiné, comme suit :

Q. Connoissez-vous quelque endroit dans le Bas-Canada où il seroit avantageux d'aider les Cultivateurs à l'Ouverture de Chemins ?

R. Oui ; il y a environ Cinquante ou Soixante Habitans établis sur les Terres de la Couronne sur la Rivière Bécancour à Six Lieues du Fleuve ; les principaux Propriétaires du *Township* de Blandford ont ouvert chez eux à leurs Frais un Chemin d'Hiver d'environ Quatre Lieues de long, ainsi qu'un autre d'une Lieue et demie sur les Terres non habitées de la Seigneurie de Gentilly ; il y a aussi environ Soixante-et-dix Habitans qui ouvrent actuellement des Terres dans ledit *Township* : tant ceux-ci que ceux de la Rivière Bécancour sont sans communication l'Été avec les anciens Etablissements, et comme de nouveaux Habitans, ils n'ont pas les Moyens d'ouvrir une Communication par eux-mêmes. Les principaux Concessionnaires de Blandford ont dépensé environ Deux cent cinquante Louis pour encourager ces Etablissements et leur procurer une Communication, mais cela n'a pu produire qu'un Chemin d'Hiver impraticable l'Été. Les Etablissements de la Rivière Bécancour, depuis Deux Ans qu'ils sont commencés, se sont considérablement accrus et les Défrichemens aggrandis, et la seule cause d'hésitation dans le grand nombre de jeunes gens des Seigneuries voisines qui manquent d'Etablissements n'est que le défaut d'une Communication avec les Etablissements des Seigneuries. A l'Est de la Rivière Bécancour sont les *Townships* de Bulstrode, Stanfold, Nelson, Somerset, Aston, Arthabaska et Chester sur le Chemin Craig. L'Ouverture d'un Chemin depuis les Etablissements de la Seigneurie Gentilly à ceux de la Rivière Bécancour par le Chemin d'Hiver déjà ouvert par les Habitans et Concessionnaires de la Couronne, faciliteroit une Communication entre le Fleuve Saint-Laurent et le Chemin Craig, et raccourceroit de beaucoup les Communications des *Townships* de l'Est à Québec. La simple Ouverture du Chemin d'Hiver susdit a déjà engagé plusieurs Habitans à s'établir dans les *Townships* de Stanfold et Bulstrode. Le Chemin à ouvrir entre le Fleuve et la Rivière Bé-

ver Bécancour may be about Five or Six Leagues long, and might cost between Four and Five hundred Pounds.

Adjourned.

Friday, 23d February 1827.

PRESENT :—Messieurs Stuart, Taschereau, Lagucux and Blanchet.

Mr. Blanchet in the Chair.

Your Committee beg leave to make their First Report, as follows :

According to the Evidence before your Committee, all the Lands which admit of cultivation on the South Shore between the River Saint Lawrence and the Chain of Mountains are granted, so that the mass of the Farmers from Saint André to Quebec and farther upwards, are obliged to emigrate either into the Upper or the Lower Districts, in order to obtain Land fit for Cultivation. That inconvenience may and ought to be considered as one of the main causes which have checked the Settlement of the Country, and more especially of that part of it. What Farmer is in such easy circumstances as to admit of his furnishing, in addition to the usual Grant of one of his Lands to each of his Sons, a Sum of One hundred Pounds to enable them to settle elsewhere? All the industry and economy conceivable would be inadequate to such an effect. Thence result the division and subdivision of Land, and poverty originates where prosperity and abundance ought to prevail. Nothing is better adapted, in the opinion of your Committee, to excite the attention of Government, than such a state of things. To remove those Inconveniences it would be sufficient to open Roads across the Chain of Mountains, to gain access to the Rivers which water the Plains and Vallies behind those Mountains, and there would be formed there, near those old Settlements and near each Family, a larger and richer Population than that which inhabits the Shores of the Saint Lawrence. Every Farmer might then settle his Children near himself, and give them sufficient assistance without being obliged to give up the larger portion of his Income. Your Committee therefore beg leave to recommend the appropriation of certain Sums of Money for exploring the ungranted Lands to the South of and below Quebec, and for opening and making the following Roads ; to make besides an Address to His Majesty praying he would be pleased to grant to each of the Canadian Farmers who will settle on the ungranted Lands of the Crown along the River du Loup and the River du Sud, One hundred Acres, to which Address it would be expedient to pray the Concurrence of the Legislative Council,

No. 1. Road from Kamouraska to River du Loup,	£200
" Road from Kennebec to River du Sud,	300

cancour peut être d'environ Cinq à Six Lieues, et pourroit coûter environ Quatre à Cinq cens Louis.

Ajourné.

Vendredi, le 23 Février 1827.

PRESENS :—Messieurs Stuart, Taschereau, Lagueux et Blanchet.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Votre Comité prend la liberté de faire son premier Rapport, comme suit :

D'après les Témoignages qui ont été pris devant votre Comité, toutes les Terres cultivables de la Côte du Sud, qui se trouvent entre le Fleuve et la Chaîne de Montagnes, sont concédées; de sorte que la Masse des Cultivateurs, depuis Saint André jusqu'au dessus de Québec, est obligée d'émigrer dans les Districts soit supérieurs ou inférieurs, pour avoir des Terres propres à la Culture. Cet inconvénient peut être et doit être considéré comme une des causes principales qui ont retardé l'Etablissement du Pays, et sur-tout de cette partie. Quel est le Cultivateur assez aisé pour fournir, avec la Concession ordinaire d'une Terre à chacun de ses Garçons, une Somme de Cent Livres, afin de les établir ailleurs. Toute l'Industrie et l'Economie imaginables ne pourroient produire rien de semblable. Il résulte de là que les Terres sont divisées et subdivisées, et on voit naître la Pauvreté où devoient régner la Prospérité et l'Abondance. Rien n'est plus propre, suivant votre Comité, à exciter l'attention du Gouvernement qu'un pareil ordre de choses. Pour faire disparaître ces inconvénients, il suffiroit d'ouvrir des Chemins à travers la Chaîne de Montagnes, pour parvenir sur les Bords des Rivières qui arrosent les Plaines et les Vallées derrière ces Montagnes, et là il se formeroit, près des anciens Etablissements et à la portée de chaque famille, une Population plus considérable et plus riche que celle qui habite les Bords du Saint Laurent. Chaque Cultivateur pourroit alors établir ses Enfans près de chez lui, leur donner une assistance suffisante, sans être obligé de se dépouiller de la plus grande partie de ses revenus. Votre Comité prend donc la liberté de recommander l'Appropriation de certaines Sommes d'Argent pour explorer les Terres non concédées au Sud et au bas de Québec, et pour l'Ouverture et la Confection des Chemins suivans; de faire en outre une Adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien accorder aux Cultivateurs Canadiens un Octroi de Terres de Cent Acres à chaque Individu qui s'établira sur les Terres non concédées de la Couronne qui se trouvent sur les Rivières du Loup et du Sud, à laquelle Adresse il seroit convenable de demander la Concurrence du Conseil Législatif.

No. 1. Chemin de Kamouraska à la Rivière du Loup,	£200
2. Chemin de Kennebec à la Rivière du Sud,	300

3. Road des Caps,	500
4. Road from the Settlements along the Saint Lawrence to those at the River Bécancour by Blandford,	450
5. To explore the Land between the Settlements and River Saint John, as far as the Division Line between this Province and New Brunswick, and also between the Saint Lawrence and the River Ristigouche,	2500
6. Road between Shipton and Ireland,	600
7. Dudswell Road,	1000
8. Drummondville Road,	500
9. Gaspé Road,	1200
10. Road to Hull,	2000
11. Road from Frampton to the River Saint John,	850
12. Road from Roxton to Ely,	300

Ordered, That the Chairman do leave the Chair and report.

The whole nevertheless humbly submitted.

F. BLANCHET,
Chairman.

SECOND REPORT OF THE SPECIAL COMMITTEE.

HOUSE OF ASSEMBLY,
COMMITTEE ROOM,
Saturday, 3d March 1827.

PRESENT:—Messieurs Blanchet, Stuart, Taschereau, Neilson and Lagueux,

Mr. Blanchet in the Chair.

Your Committee have caused to be brought before them several persons well acquainted with the Tract of Country lying between the old Settlements on the South Shore of the River Saint Lawrence and the River Saint John, as also other persons acquainted with the Tract of Country lying on the North Shore of the River Saint Lawrence, below Malbaie. Their examination will be found at the end of this Report.

From these and other Sources of information your Committee have been led to the following Conclusions :

That the Settlements from opposite Quebec to Mitis on the South Shore of the River Saint Lawrence are confined by high Lands to within a distance from between Thirty to Six Miles of the River Saint Lawrence.

3. Chemin des Caps,	500
4. Chemin des Etablissemens du Fleuve aux Etablissemens de la Rivière Bécancour par Blandford,	450
5. Pour explorer le Terrain entre les Etablissemens et la Rivière Saint Jean jusqu'à la Ligne de Division entre cette Province et le Nouveau-Brunswick, et aussi entre le Fleuve Saint Laurent et la Rivière Ristigouche,	2500
6. Le Chemin entre Shipton et Ireland,	600
7. Le Chemin de Dudswell,	1000
8. Le Chemin de Drummondville,	900
9. Le Chemin de Gaspé,	1200
10. Le Chemin de Hull,	2000
11. Le Chemin de Frampton à la Rivière Saint Jean,	850
12. Le Chemin de Roxton à Ely,	300

Ordonné, Que le Président laisse la Chaire et fasse rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

F. BLANCHET,
Président.

SECOND RAPPORT DU COMITÉ' SPECIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

CHAMBRE DE COMITÉ'.

Samedi, le 3 Mars 1827.

PRESENS :—Messieurs Blanchet, Stuart, Taschereau, Neilson et La-gueux.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Votre Comité a fait venir devant lui plusieurs Personnes qui connoissent bien l'Etendue de Pays entre les anciens Etablissemens au Sud du Fleuve Saint Laurent et la Rivière Saint Jean, ainsi que d'autres Personnes qui connoissent le Pays au Nord du Fleuve en bas de la Malbaie. On trouvera leurs Dépositions à la fin de ce Rapport.

D'après toutes ces Informations votre Comité en est venu aux Conclusions suivantes :

Que les Etablissemens depuis vis-à-vis Québec jusqu'à Mitis, au Sud du Fleuve Saint Laurent, sont limités par des Hauteurs qui sont à une distance de Dix à Deux Lieues du Fleuve.

That the settled Country is overstocked with Inhabitants who have no means of settling in the Neighbourhood of their Friends and Families, where they can best receive that aid and assistance which is indispensable to a first Settlement.

That beyond these high Lands lie the Waters of the Saint John, along which, according to the Information collected, there is a great extent of Land well adapted for new Settlements, forming a near and suitable Outlet to the overstocked Population aforesaid.

That pretensions have been set up by the Government of the United States in its Negotiations with His Majesty's Government to the whole of the head Waters of the River Saint John, and to within, in several places, from Thirty to Nine Miles of the Saint Lawrence, and that it would be extremely beneficial in respect to the well-being of the Inhabitants of the South Shore, forming a Population of about Sixty thousand Souls; as well as the further extension of the Settlements and Improvement of Lower-Canada generally, that the just Rights of His Majesty to this extent of Country should be established.

That the Crown Lands remaining ungranted, back of the Seigniorial Grants on the South Shore of the River Saint Lawrence, ought to be granted in preference to the Inhabitants of the nearest Settlements on the Seigniories, in Lots of One hundred Acres, on condition of actual Settlement.

That the Lots granted ought to be the nearest to the existing Settlements, of good quality, and free from the interspersions of Reserves between the Lots.

To obtain and diffuse correct information upon the aforesaid Tract of Country lying between the old Settlements on the South Shore of the River Saint Lawrence and the River Saint John, and also of the most advantageous Routes leading thereto, your Committee have directed a Map to be made of that Country, which is in progress, and when completed will be laid before the House.

That it would be expedient to aid in the opening of Roads for the first Settlers on such Grants, where the same could not be made under the Provision of the existing Law and borne by the Proprietors and Occupiers of Land.

Your Committee therefore recommend that an humble Address be presented to His Majesty, praying His Majesty would be pleased to grant to each of the Canadian Farmers who will settle on the before mentioned Tract of Country One hundred Acres of Land, to which Address it would be expedient to pray the Concurrence of the Legislative Council.

ORDERED, That the Chairman do leave the Chair and report.

The whole nevertheless humbly submitted.

F. BLANCHET,

Chairman.

Que le Pays établi est rempli d'Habitans qui n'ont aucun moyen de s'établir dans le Voisinage de leurs Parens et Amis, où ils seroient plus à portée de recevoir l'Aide et l'Assistance indispensables à un premier Etablissement.

Qu'au delà de ces Hauteurs se trouve la Rivière Saint Jean, le long de laquelle, d'après les Informations recueillies, il y a une grande étendue de Terre propre à former de nouveaux Etablissements, formant pour la Population surabondante ci-dessus mentionnée une Sortie commode et à proximité.

Que le Gouvernement des Etats-Unis, dans ses Négociations avec le Gouvernement de Sa Majesté, a formé des prétentions sur tout le Terrain à la Source de la Rivière Saint Jean, et en divers endroits à la distance de Dix à Trois Lieues du Fleuve, et qu'il seroit extrêmement avantageux, pour le bien-être des Habitans du Sud du Fleuve, formant une Population d'environ Soixante mille Ames, ainsi que pour l'Extension ultérieure des Etablissements, et l'Amélioration du Bas-Canada en général, que les justes Droits de Sa Majesté sur cette étendue de Pays fussent établis.

Que les Terres de la Couronne qui ne sont point concédées, derrière les Seigneuries au Sud du Fleuve, devoient être concédées de préférence aux Habitans établis sur les Seigneuries les plus à proximité, en Lots de Cent Acres, à condition d'Etablissement immédiat.

Que les Lots concédés devoient être les plus proches des Etablissements actuels, d'une bonne qualité, et non entremêlés de Réserves.

Que pour obtenir et répandre des Informations correctes sur ladite étendue de Pays, sise entre les anciens Etablissements au Sud du Fleuve Saint Laurent et la Rivière Saint Jean, et aussi des Routes les plus avantageuses qui peuvent y conduire, votre Comité a ordonné de faire dresser une Carte de ce Pays, qui est actuellement en progrès, laquelle sera soumise devant cette Chambre une fois finie.

Qu'il seroit convenable d'aider à ouvrir des Chemins pour les premiers Habitans qui s'établiroient sur ces Octrois, lesquels ne peuvent pas se faire d'après les Lois existantes, ni être faits par les Propriétaires ou Occupans de Terres.

En conséquence, votre Comité recommande qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien accorder à tout Canadien Cultivateur qui voudra s'établir sur le Territoire ci-dessus mentionné, Cent Acres de Terre, et à laquelle Adresse il seroit convenable de demander la Concurrence du Conseil Législatif.

ORDONNE', Que le Président laisse la Chaire et fasse rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

F. BLANCHET,

F

Président.

MINUTES OF EVIDENCE.

Joseph Bouchette, Esquire, Surveyor General of the Province of Lower Canada, was called in and examined, as followeth :

Q. Have you had any and what means of becoming acquainted with the course of the River Saint John on the South Shore of the Saint Lawrence and with the quantity of the Lands bordering on the same?

A. As His Majesty's Surveyor General on the Service of the boundary Lines under the Fourth and Fifth Articles of the Treaty of Ghent from One thousand eight hundred and sixteen to One thousand eight hundred and eighteen, I had an opportunity of becoming acquainted with the Course of the River Saint John, and of the Lands bordering thereon, partly from my Surveys and exploring operation of that part of the Country lying between the Source of the Sainte Croix and the head Waters of the Ristigouche River in One thousand eight hundred and seventeen, and partly from other Sources of Information with respect to the description of Country westward as far as the Head or Source of the Saint John.

Q. Be pleased to produce any Maps or Plans of the said River now in your possession.

A. Some of these are my original Documents from actual Survey, the others are the Productions of different Surveyors, one of whom was employed by order of His Majesty's Colonial Government, under an Act of the Legislature to explore the Source of the River Saint John, and the Country in its Vicinity ; also to trace a Road of Communication from the last Settlements of Frampton to that River. After this Service had been completed, a Copy of the Plan and Report was furnished to each Branch of the Provincial Legislature.

Q. What would be the Expense of compelling from these materials, or from any other Source of information you possess, a Map of the Country lying between the old Settlements of the South Shore of the Saint Lawrence and the Southern Boundary of the Province, embracing consequently all the River Saint John ; also, a second Map of the same Country on a reduced scale, the latter to be printed with a Lithographic Press, and Two hundred Copies thereof furnished by you to this Committee ?

A. Such a Work can be done for the gross Sum of Fifty-five Pounds Currency.

Q. What would be the Expense of an Exploring Survey of the Country bounded in front by the old Settlements on the South Shore of the River Saint Lawrence, in the rear by the Line dividing this Province from the United States of America, on the one side by the Province of New-Brunswick, and on the other side by the Lands lying about the Head Waters of the Saint John ?

A. Previous to my answering this Question with respect to the probable Expense of an Exploring Survey of that part of the Country you describe, it is indispensably necessary to know whether it is to comprehend all that portion of Territory, within the Limits of the Boundary or Line of demarcation, and maintained by and reported upon by His Britannic Majesty's Commissioner under the Fifth Article of the Treaty of

MINUTES DES TEMOIGNAGES.

Joseph Bouchette, Ecuyer, Arpenteur-Général de la Province du Bas-Canada, a été appelé et examiné, comme suit :

Q. Avez-vous eu aucun et quel moyen d'être informé du Cours de la Rivière Saint Jean au Sud du Fleuve Saint Laurent, et de la Quantité de Terre qu'il y a sur ses Bords ?

R. Etant à travailler aux Limites, comme Arpenteur-Général de Sa Majesté, en vertu des Quatrième et Cinquième Articles du Traité de Gand, depuis Mil huit cent seize jusqu'à Mil huit cent dix-huit, j'ai eu occasion d'être informé du Cours de la Rivière Saint Jean et des Terres qui sont sur ses Bords, partie par mes Arpentages et mes Explorations de la partie qui est entre la Source de la Rivière Sainte Croix et celle de la Rivière Ristigouche, en Mil huit cent dix-sept, et partie par d'autres Informations concernant la description du Pays à l'Ouest jusqu'à la Source de la Rivière Saint Jean.

Q. Voudriez-vous produire quelques Cartes ou Plans de ladite Rivière que vous ayez maintenant en votre possession ?

R. Il y en a qui sont de mes propres Documens d'après des Arpentages sur les Lieux, les autres sont l'Ouvrage de différens Arpenteurs, dont un a été employé par ordre du Gouvernement Colonial, en vertu d'un Acte de la Législature, pour examiner la Source de la Rivière Saint Jean et ses Environs, et aussi pour tracer un Chemin de Communication depuis les derniers Etablissemens de Frampton jusqu'à cette Rivière. Lorsque cette Opération a été faite, il a été fourni une Copie du Plan, et du Rapport à chaque Branche de la Législature Provinciale.

Q. Quels seroient les Frais de faire, d'après ces Matériaux ou toute autre source d'Information dont vous soyez en possession, une Carte du Pays entre les anciens Etablissemens au Sud du Fleuve et la Limite Méridionale de la Province, comprenant par conséquent toute la Rivière Saint Jean ; aussi une autre Carte du même Pays, sur une Echelle réduite, cette dernière imprimée à la Presse Lithographique, en par vous en fournissant Deux cens Copies à ce Comité ?

R. Un tel Ouvrage pourroit être fait pour la Somme de Cinquante cinq Louis Courant.

Q. Quels seroient les Frais d'explorer le Pays borné en front par les anciens Etablissemens du Sud du Fleuve Saint Laurent, par derrière par la Ligne qui sépare cette Province des Etats-Unis de l'Amérique, d'un côté par la Province du Nouveau-Brunswick, et de l'autre côté par les Terres qui sont autour des Sources de la Rivière Saint Jean ?

R. Avant de répondre à la Question sur les Frais d'explorer la partie du Pays que vous décrivez, il est indispensablement nécessaire de savoir si elle doit comprendre la partie qui se trouve en dedans de la Ligne de Démarcation que le Commissaire de Sa Majesté Britannique, nommé en vertu du Cinquième Article du Traité de Gand, prétend, et a rapporté être la vraie Ligne de Limite entre cette Province et les Etats-Unis

Ghent, as the true Line of Boundary between this Province and the United States of America ; whilst the American Commissioner, on the part of his Government under the same Article of that Treaty, assumes as the Boundary which would leave very little to explore, inasmuch as his assumed Line of demarcation would take in the whole of the River Saint John, its Source and numerous tributary Streams, and with it a large portion of British Territory composing an interesting Section of this Province.

Q. From the situation you have held as His Majesty's Surveyor General under the Fifth Article of the Treaty of Ghent, and from your Surveying Operations of One thousand eight hundred and Seventeen, relative to the fixing and establishing the Boundaries between this Section of the British Dominions in America and the United States, by and under Commissioners, it may perhaps be in your power to convey to this Committee, your opinion as to the actual and true Line of Boundary between New-Brunswick, this Province, and that Section of the United States adjoining thereto, and also, of the knowledge you have of the quality of Soil, and general description of that extensive Tract of Country ?

A. This is a Subject which has of late particularly occupied public attention, and has been ably investigated in a Pamphlet published in London, intituled, " Consideration of the Claims and Conduct of the United States respecting their North Eastern Boundary &c." This Pamphlet has evidently been framed from the highest and most authentic Sources of Information and seems based on the Operations of One thousand eight hundred and seventeen, out of which together with the subsequent Exploring Operations under the same Article of the Treaty of Ghent, and the Arguments of the Agents of both Nations sprung the Report of the British Commissioners for that Section of the Boundary. Wherefore in order to convey to the Committee the opinion I entertain of that part of the Boundary dividing this Province from the Territory of the United States, and of the quality of Soil, and general description of the Tract of Country on which they desire information, it becomes expedient to convey the knowledge I have of the points of difference between the Commissioners, in respect to this Line of Boundary, and this I can only do by stating in substance certain parts of my Report made to the Board of Commissioners in One thousand eight hundred and eighteen, of my Surveying Operations of the Year previous ; and also of other subsequent Reports made to His Majesty's Government as far back as the early part of One thousand eight hundred and twenty-one.

Substance of certain parts of the Reports referred to in the preceding Answer.

Having devoted much attention on the points of difference between the Commissioners, and on the consequences attendant on the ultimate decision thereon, I cannot withhold observing that the Subject appeared to embrace a Question of the first importance to the British Empire, inasmuch as on the decision that should be given upon the points now in controversy would depend in a great degree the preservation and future security of His Majesty's Dominions in America, and upon which the

d'Amérique, tandis que ce que le Commissaire Américain, nommé de la part de son Gouvernement en vertu du même Article de ce Traité, prend pour la Limite, laisseroit très-peu de Terrain à explorer, car sa Ligne de Démarcation embrasseroit toute la Rivière Saint Jean, sa Source et les nombreux Ruisseaux qui s'y jettent, et aussi une grande portion de Territoire Anglois qui forme une partie intéressante de cette Province.

Q. D'après la situation que vous avez eue, comme Arpenteur-Général de Sa Majesté, en vertu du Cinquième Article du Traité de Gand, et d'après vos Opérations d'Arpentage en Mil huit cent dix-sept, pour fixer et établir la Ligne entre cette partie des Possessions Angloises en Amérique et les Etats-Unis, sous les Commissaires, il seroit peut-être en votre pouvoir de donner à ce Comité votre Opinion sur la vraie Ligne de Limite entre le Nouveau-Brunswick, cette Province et la partie des Etats-Unis qui les avoisine, et aussi ce que vous savez de la qualité du Sol, ainsi que la Description générale de cette grande étendue de Pays ?

R. C'est un sujet qui a récemment beaucoup occupé l'attention du Public, et qui a été très-bien discuté dans une Brochure publiée à Londres, intitulée, "*Considération des Prétentions et de la Conduite des Etats-Unis concernant leurs Limites au Nord-Est, &c.*" Cette Brochure a été évidemment faite d'après les Informations les plus respectables et les plus authentiques, et paroît fondée sur les Opérations de Mil huit cent dix-sept, dont, ainsi que des Opérations subséquentes en vertu du même Article du Traité de Gand et des Argumens des Agens des deux Nations, est résulté le Rapport des Commissaires Anglois pour cette partie de la Limite. C'est pourquoi, pour communiquer au Comité mon Opinion sur cette partie de la Ligne qui sépare cette Province du Territoire des Etats-Unis, et sur la qualité du Sol, ainsi que la Description générale de l'Etendue de Pays dont il désire être informé, il convient de dire ce que je sais des Différends entre les Commissaires par rapport à cette Ligne, ce que je ne puis faire qu'en donnant la substance de certaines parties de mon Rapport fait aux Commissaires, en Mil huit cent dix-huit, de mes Opérations d'Arpentage de l'Année précédente, ainsi que d'autres Rapports subséquens au Gouvernement de Sa Majesté, au commencement de l'Année Mil huit cent vingt-et-un.

Substance de certaines parties des Rapports mentionnés dans la Réponse précédente.

Ayant donné beaucoup d'attention aux Différends entre les Commissaires et aux conséquences qui résulteront de la décision sur iceux, je ne puis m'empêcher d'observer que ce sujet paroît contenir une question de la plus grande importance pour l'Empire Britannique, en autant que de la décision qui sera donnée sur les points en contestation dépendront en grande partie la conservation et la sûreté future des Domaines de Sa Majesté en Amérique, et la défense de ces Colonies sera ou affoiblie au der-

defence of these Colonies, would either be weakened to an extreme degree, or so consolidated as to afford them additional strength and tend to their future preservation.

The Line of Boundary assumed on the part of the American Government is evidently inadmissible ;—First, because the North West Angle of Nova Scotia cannot be established at One hundred and forty-four Miles on a Line due North from the Source of the Sainte Croix, as such Highlands cannot be those described and intended by the Treaty of One thousand seven hundred and eighty-three, being about Fifty Miles to the North of the Southern Boundary of the then Province of Quebec. Secondly. Because the same would embrace within the Limits of the United States a portion of Territory exceeding Six Millions of Acres, of right appertaining to the British Empire, of which His Britannic Majesty hath uninterruptedly retained the possession since the Conquest, and which in fact, previous to the Conquest, was held by the Kings of France, by whom extensive Grants of Land were therefrom made ; and also, because it is in a manner isolating the Canadas from the Sister Colonies of New-Brunswick and Nova Scotia, by an intervening portion of Territory susceptible of Agriculture for the maintenance of a dense, and in case of War, an hostile Population, at a future period.

In order to convey more effectually my ideas on this subject, it may be necessary to previously enter on a short description of this immense Tract of Country and of the local Advantages it possesses, together with a few Observations with respect to its relative situation with New-Brunswick and the Province of Maine, the same Tract being and forming a portion of the Province of Lower-Canada.

This portion of Territory is bounded on the South by Mars Hill Range of Highlands (so distinguished in my Report of Survey, Maps, and Sections presented to the Commissioners in One thousand eight hundred and seventeen) from which all the Rivers which empty their Waters into the Atlantic within the limits of the United States take their Source, and which also divide the Waters of the River Chaudière from those of River Kennebec. It is bounded on the North and North West by another Range of Highlands within this Province, and considered as less conspicuous than Mars Hill Highlands, of which it is only a Branch directing its course to the North East, from the Western Extremity of a small Lake, and extending along the upper part of the Chaudière at the distance of Twelve and Fifteen Miles to the East thereof, gradually approaching in its course the Borders of the Saint Lawrence, and finally passing within Ten Statute Miles of the said River on Témiscouata Portage ; from thence, winding in a more easterly direction to the point of Intersection with the due North Line from the Source of the Sainte Croix, and thence due South One hundred and four Miles, to the point where that Line intersects Mars Hill Highlands at Forty Miles North of the Source of the Sainte Croix, at or near the point named by His Majesty's Commissioners as the North West Angle of Nova Scotia ; which triangular Tract of Country so bounded exceeds (as I have already stated) Six Millions of Acres, of which quantity, about Two Millions and a half may be computed to be covered by Mountains and various Ranges and Descriptions of Highlands with intervening Low

nier point ou consolidée de manière à leur procurer une force additionnelle et à tendre à leur conservation future.

La Ligne de Limite que réclame le Gouvernement Américain est évidemment inadmissible : Premièrement, Parce que l'Angle du Nord-Ouest de la Nouvelle-Ecosse ne peut être établi à Cent quarante-quatre Miles sur une Ligne tirée vrai Nord de la Source de la Rivière Sainte Croix, vu que ces Hauteurs ne peuvent être celles qui sont décrites et entendues par le Traité de Mil sept cent quatre-vingt trois, étant à environ Cinquante Miles au Nord de la Limite Méridionale de ce qui étoit alors la Province de Québec. Secondement, Parcequ'elle embrasseroit dans les Limites des Etats-Unis une portion de Territoire de plus de Six Millions d'Acres, appartenant de droit à l'Empire Britannique, dont Sa Majesté Britannique a été en possession sans interruption depuis la Conquête, et que dans le fait les Rois de France ont possédée avant la Conquête, et sur laquelle ils ont fait des Concessions considérables, et aussi parce que c'est en quelque sorte isoler le Canada des Colonies du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, par une portion intermédiaire de Territoire susceptible d'être cultivée pour le Maintien futur d'une Population dense, et hostile dans le cas d'une Guerre.

Afin de mieux communiquer mes idées sur ce sujet, il est nécessaire de donner d'abord une courte description de cette Etendue immense de Pays, et des avantages locaux qu'elle possède, avec quelques Observations sur sa situation relativement au Nouveau-Brunswick et à la Province de Maine, cette Etendue faisant partie de la Province du Bas-Canada.

Cette portion de Territoire est bornée au Sud par la Rangée des Hauteurs de Mars Hill, (ainsi distinguée dans mon Rapport d'Arpentage, Cartes et Sections présentés aux Commissaires en Mil huit cent dix-sept,) d'où toutes les Rivières qui se déchargent dans l'Océan, dans les Limites des Etats-Unis prennent leur source, et qui divise les Eaux de la Rivière Chaudière de celles de la Rivière Kennebec. Elle est bornée au Nord et au Nord-Ouest par une autre Rangée de Hauteurs en cette Province, considérées moindres que celles de Mars Hill, dont elles ne sont qu'une branche, et qui vont dans le Nord-Est depuis l'extrémité Ouest d'un petit Lac, et s'étendent le long du haut de la Rivière Chaudière à la distance de Douze à Quinze Miles à l'Est d'icelle, en s'approchant graduellement des Bords du Fleuve Saint Laurent, et passant enfin à Dix Miles dudit Fleuve sur le Portage de Témiscouata, de là allant plus à l'Est jusqu'au point d'intersection avec la Ligne tirée de la Source de la Rivière Sainte Croix au Nord, et de là au Sud Cent quatre Miles jusqu'au point où cette Ligne atteint les Hauteurs de Mars Hill à Quarante Miles au Nord de la Source de la Rivière Sainte Croix, à ou près du Point nommé par les Commissaires de Sa Majesté comme étant l'Angle Nord-Ouest de la Nouvelle Ecosse ; laquelle étendue triangulaire de Pays ainsi bornée excède, comme je l'ai déjà dit, Six Millions d'Acres, dont environ Deux Millions et demi peuvent être regardés comme couverts de Montagnes et de différentes rangées et espèces de Hauteurs, avec des Terres basses intermédiaires et des Marais, laissant un surplus de Trois Millions et demi d'Acres que l'on peut considérer

Lands and Swamps ; leaving thereby a Surplus of Three Millions and a half of Acres which may be considered propitious and fit for Agricultural Purposes, besides many parts of the Highlands in progress of time may also be found fit for similar purposes.

This Tract is most abundantly watered by the River Saint John and its numerous Branches, the chief of which are, the Rivers Ristook, Madawaska, Saint Francis, Toledo, Long Lake and the Green and Grand Rivers, besides many other tributary Streams and about Forty Lakes, which together, upon an average computation, may be said to cover a Surface of about One hundred and thirty thousand Acres, the most conspicuous of which Lakes are those that form the Sources of the River Saint John and of the River Madawaska.

The main Branch of the Saint John deserves particular notice in consideration of its great extent and on account of the various advantages it offers in an Agricultural and Military point of view : the River runs nearly in a parallel direction with the Saint Lawrence to its confluence with the Madawaska, and at some places is only from Twelve to Fourteen Leagues therefrom, and about Twenty-two to Twenty-five from Quebec, it traverses the middle of this portion of Territory on a South Westerly Course from its junction with the Madawaska to its Source, a distance of about One hundred and thirty-two Miles, which is said to be navigable for Boats, offering thereby an interesting Field for a new Line of Settlement of at least Thirty-six Townships in connexion with the most flourishing and inhabited parts of this Province, and presents at no very distant period a new and shorter Line of Communication to New-Brunswick by near Sixty Miles, on which Route, if I am correctly informed, in respect to the general quality of the Lands along and in the Vicinity of that River, most prosperous Settlements could be made.

From the entrance of the Madawaska, the River Saint John directs its course to the South East, and is settled on both sides down the Great Falls a distance of about Forty Miles, and exhibits flourishing Settlements.

The Range of Highlands assumed as the Boundary on the part of the American Commissioners, presents a Frontier from the head of the Connecticut to the point of intersection with the due North Line from the Sainte Croix about Two hundred and eighty-six Miles, entering into the heart of Lower-Canada, and passing within Forty-eight Miles of the Citadel of Quebec, Twenty-eight Miles from the Village of Saint Thomas, and finally approaching the Saint Lawrence near enough probably to interfere with some of the Seigniorial Grants fronting on the River.

By the adoption of Mars Hill Highlands as the Boundary Line it would not only reduce the Line of Frontier by Seventy-four Miles, but also place it at the nearest point, at least Sixty-two Miles from Quebec, and progressing Eastward at the distance of One hundred and ten Miles from the Borders of the Saint Lawrence. That the same inconveniences and disadvantages present themselves with respect to the New-Brunswick Frontier is evident, which would be, according to the opinion given by the American Commissioner, about Two hundred and thirty Miles, instead of which it ought in right to be only One hundred and twenty-five, in-

comme propres à l'Agriculture, outre plusieurs parties des Hauteurs que dans la suite du tems on pourra aussi trouver propres à cela.

Cette Etendue de Terre est très-abondamment arrosée par la Rivière Saint Jean et par ses branches nombreuses, dont les principales sont les Rivières Ristook, Madawaska, Saint François, Toledo, le Lac long, la Rivière Verte et la Grande Rivière, outre un grand nombre d'autres Ruisseaux qui s'y jettent, et environ Quarante Lacs, qui tous ensemble peuvent couvrir une surface d'environ Cent trente mille Acres. Les plus grands de ces Lacs sont ceux qui forment les Sources de la Rivière Saint Jean et de la Rivière Madawaska.

La branche principale de la Rivière Saint Jean mérite une attention particulière à cause de sa grande étendue et des divers avantages qu'elle offre sous un point de vue agricole et militaire. La Rivière va presque parallèlement au Fleuve jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la Rivière Madawaska, et en quelques endroits elle n'en est qu'à Douze ou Quatorze Lieues, et à environ Vingt-deux ou Vingt-cinq de Québec, et traverse le milieu de cette portion de Territoire en allant au Sud-Ouest, de sa jonction avec la Rivière Madawaska à sa Source, distance d'environ Cent trente-deux Miles, que l'on dit être navigable pour des Bateaux, ce qui peut faire une suite d'Etablissemens d'au moins trente-six Townships auprès des parties les plus habitées et les plus florissantes de cette Province, et pourra en peu de tems fournir une Communication nouvelle avec le Nouveau-Brunswick, plus courte d'au moins Soixante Miles, sur la quelle Route, si je suis bien informé de la qualité générale des Terres le long de cette Rivière et dans les environs, on peut faire les plus beaux Etablissemens.

Depuis l'entrée de la Rivière Madawaska la Rivière Saint Jean va dans le Sud-Est, et est établie des deux côtés jusqu'à la grande Chûte, distance d'environ Quarante Miles, où il y a des Etablissemens florissans.

La Rangée de Hauteurs que le Commissaire Américain prend pour la Limite présente une Frontière depuis la Source de la Rivière Connecticut jusqu'au point d'intersection avec la Ligne qui va de la Source de la Rivière Sainte Croix au Nord, d'environ Deux cent quatre-vingt six Miles, entrant dans le centre du Bas-Canada et passant à Quarante-huit Miles de la Citadelle de Québec, à Vingt-huit Miles du Village de Saint Thomas, et enfin approchant assez près du Fleuve pour empiéter probablement sur quelques Seigneuries qui sont sur le bord du Fleuve.

En prenant les Hauteurs de *Mars Hill* comme la Limite, non-seulement on réduiroit la Ligne de Frontière de Soixante-et-quatorze Miles, mais on la mettroit aussi, dans ses points les plus près, à au moins Soixante-et-deux Miles de Québec, et en avançant dans l'Est, à Cent dix Miles des bords du Fleuve. Il est évident qu'il en résulteroit les mêmes inconvéniens et les mêmes désavantages par rapport à la frontière du Nouveau-Brunswick, ce qui feroit, d'après l'opinion donnée par le Commissaire Américain, environ Deux cent trente Miles, au lieu que de

cluding the River Sainte Croix from its entrance in the Bay of Fundy, so that if the Boundary assumed on the part of the American Government were granted, the Frontiers of this Province and that of New Brunswick would form a total extent of about Six hundred and Sixty-three Miles instead of Four hundred and sixty-three, making a difference of Two hundred Miles to His Majesty's Colonies in America.

From the nature and extent of the surveying operations of One thousand eight hundred and seventeen, performed under Instructions from the Board of Commissioners under the Fifth Article of the Treaty of Ghent for settling the Boundary Line between His Majesty's Dominions in America and the Territory of the United States, dated Boston the Eleventh of June One thousand eight hundred and seventeen, I was enabled to determine with precision the Position, Bearing and General Course of the principal Highlands, and their respective Height ; as also the Course of the permanent meridional Line, the actual Survey of which was to extend to the Highlands on a due North Course from the Stake or Monument at the Source of the River Sainte Croix ; these Field Operations may with propriety be considered as the ground work and base upon which the subsequent Surveys of the Highlands were continued, enabling thereby the Agents to prepare and offer such Arguments, in support of the Claims of their respective Governments, as appeared to them necessary upon the several points referred to the decision of the Commissioners under the Fifth Article, and on which points the said Commissioners not having agreed on any decision thereon, have communicated to each other their opinions upon the points of difference.

I then offered a few observations on the points in controversy, and especially in respect to the point which ought to be fixed and established as the North West Angle of Nova Scotia, which were substantially the same as the argument urged by the Agent in behalf of His Britannic Majesty, and which may be seen in the Report of the Commissioners under the Fifth Article, or in the Pamphlet alluded to.

Q The interesting information you have been so kind as to convey to this Committee is highly useful and satisfactory ; but from the exploring Survey alluded to of this Section of Country being chiefly calculated for the purpose of fixing the Boundary of the Southern parts of this Province, a more minute exploring Survey would be required for the purposes and with a view to Colonization ; therefore the Committee would wish to have your Answer to the Fourth Question, i. e. What would be the Expense of a minute Exploring Survey of the Country lying between the old Seigniorial Settlements on the South side of the Saint Lawrence and Southern Boundary of the Province or Mars Hill Range of Highlands, bounded on the East by the Province of New Brunswick, and extending to the West as far as the Lands lying about the Head Waters of the Saint John, which River in particular it would be desirable to have more minutely explored, ascertaining its general Course and Windings, its average Breadth, Depth of Water, and rapidity of Stream, whether navigable, and by what description of Crafts ?

droit ce ne devoit être que Cent vingt-cinq Miles, y compris la Rivière Sainte Croix depuis son entrée dans la Baie de Fondi, en sorte que si l'on accordoit la Limite réclamée par le Gouvernement Américain, les frontières de cette Province et de celle du Nouveau-Brunswick formeroient une étendue de Six cent soixante-et-trois Miles, au lieu de Quatre cent soixante-et-trois, faisant aux Colonies de Sa Majesté en Amérique une différence de Deux cens Miles.

D'après la nature et l'étendue des Opérations d'Arpentage de Mil huit cent dix-sept faites en vertu d'Instructions du Bureau des Commissaires nommés conformément au Cinquième Article du Traité de Gand pour établir la Ligne entre les Possessions de Sa Majesté en Amérique et le Territoire des Etats-Unis, datées de Boston le Onze Juin Mil huit cent dix-sept, j'ai été en état de déterminer avec précision la Position et la Direction générale des principales Hauteurs et leur élévation respective, ainsi que le cours de la Ligne Méridionale permanente, dont le mesurage devoit s'étendre jusqu'aux Hauteurs sur une Ligne vrai Nord depuis le Poteau ou Monument à la Source de la Rivière Sainte Croix. On peut regarder ces Opérations comme la base sur laquelle on a continué l'Arpentage subséquent des Hauteurs, et qui a mis les Agens en état de préparer et fournir, à l'appui des Réclamations de leurs Gouvernemens respectifs, les Argumens qui leur ont paru nécessaires sur les différens points remis à la décision des Commissaires nommés en vertu du Cinquième Article, sur lesquels les Commissaires n'ayant point concouru se sont communiqués leurs opinions sur les points où ils différoient.

J'ai ensuite donné quelques observations sur les points en contestation, et sur-tout relativement à l'endroit où devoit être établi l'Angle du Nord-Ouest de la Nouvelle-Ecosse, lesquelles ont été en substance les mêmes que celles qui ont été données par l'Agent nommé de la part de Sa Majesté Britannique, et que l'on peut voir dans le Rapport des Commissaires nommés en vertu du Cinquième Article ou dans la Brochure ci-dessus mentionnée.

Q. L'Information intéressante que vous avez bien voulu donner à ce Comité est extrêmement utile et satisfaisante, mais les Opérations que vous mentionnez avoir été faites dans cette partie du Pays étant principalement pour établir la limite des parties Méridionales de cette Province, il faudroit des Opérations plus détaillées dans le cas où l'on voudroit faire des Etablissemens ; c'est pourquoi le Comité désireroit avoir votre Réponse à la Quatrième Question, savoir, Quels seroient les frais de l'Arpentage et Examen du Pays entre les anciens Etablissemens Seigneuriaux sur le côté Sud du Fleuve Saint Laurent et la Limite Méridionale de la Province, ou la Rangée des Hauteurs de *Mars Hill*, bornés à l'Est par la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étendant à l'Ouest jusqu'aux Terres qui sont autour des Sources de la Rivière Saint Jean, laquelle Rivière particulièrement il seroit nécessaire de faire examiner plus en détail, pour en déterminer le cours général, les sinuosités, la largeur moyenne, la profondeur et la rapidité, et si elle est navigable et pour quelle espèce d'embarcation ?

A. To perform so important an Exploring Survey under proper Instructions to meet the purposes and views expressed by the Committee, I should conceive that a Sum of about Fifteen hundred to Two thousand Pounds would not be too much, including of course Four Copies of Reports, Field Notes and Plans, the one for the Governor in Chief, two for the other Branches of the Legislature, and one to remain of record in the Surveyor General's Office.

Q. What Roads of Communication would you recommend from the old Settlements on the River Saint Lawrence to the River Saint John ?

A. I should say the following Roads might be traced with advantage, i. e. from the last Settlements of Frampton to the Source of the Saint John ; thence from P'ilet to that River ; perhaps one from the rear Settlements of River Ouelle or Sainte Anne, which together with the Témiscouata Road, would offer sufficient communications to the Saint John ; and some deviation might be made to the latter Road towards its Southern extremity, to avoid the mountainous Country over which it now passes, and which has been ascertained by Travellers.

Q. If the Exploring Survey alluded to was confined to that part of the Country lying between the old Seigniorial Settlements and the River Saint John, including that River and the Lands on its immediate Borders or Vicinity, would it not considerably diminish the Expense ?

A. Yes ; and I believe that for such an Exploring Survey, comprising the tracing of the necessary Roads as before stated, a Sum of about One thousand to Twelve hundred Pounds would cover all Expenses.

Mr. *Pierre Chasseur* was called in and examined : Last September, in company with Mr. S. Neilson, I descended along the North Shore of the River Saint Lawrence with the intention of exploring the Tract of waste Land which is situated beyond Malbaie, in order to ascertain and collect the various natural productions which abound there.

From Malbaie as far as a little River which is 12 Leagues distant from that place, and which is called Duck River, a continuous chain of Mountains extends from the Bank of the Saint Lawrence to a great distance Northwards. The irregular Mountains form an uninterrupted mass of primitive Rocks, the barren aspect of which exhibits Nature without attire. Their Surface perfectly exposed offers no vestige of Vegetation, and over their Summit are scattered a few low Trees. Among those immense Rocks I gathered several specimens of Iron Ore which is abundant there. There are also vast Quarries of Lime Stone which predominates in that Tract. The Specimens are in my Museum, and will be submitted to the Committee if desired.

I beg to inform the Committee that among the Rocks last mentioned I remarked a calcarious Rock consisting of several Beds, and which appeared perfectly to resemble the kind of Stone at present used in Lithography. Under that impression, and in order to satisfy myself respecting its utility I have forwarded a Specimen of it to the Secretary of the So-

R. Pour faire une Opération aussi importante, d'après des Instructions convenables, et d'après les vues et l'intention du Comité, je crois qu'une Somme d'environ Quinze cens à Deux mille Louis ne seroit pas trop, en y comprenant Quatre Copies de Rapports, Observations et Plans, une pour le Gouverneur en Chef, deux pour les autres Branches de la Législature, et une pour être déposée dans le Bureau de l'Arpenteur-Général.

Q. Quels Chemins de Communication recommanderiez-vous des Anciens Etablissemens sur le Fleuve Saint Laurent à la Rivière Saint Jean ?

R. Je pense que les Chemins suivans seroient avantageux depuis les derniers Etablissemens de Frampton jusqu'à la Source de la Rivière Saint Jean ; un de l'Ilet jusqu'à cette Rivière, peut-être une des dernières Concessions de la Rivière Ouelle ou de Sainte Anne. Ces Chemins avec celui de Témiscouata fourniroient des Communications suffisantes avec la Rivière Saint Jean, et l'on pourroit faire à ce dernier Chemin quelques déviations vers son extrémité Méridionale, pour éviter le Pays montueux où il passe maintenant, et qui a été exploré par les Voyageurs.

Q. Si l'Arpentage et Examen ci-dessus mentionnés se bornoient à cette partie du Pays entre les Anciens Etablissemens Seigneuriaux et la Rivière Saint Jean, y compris cette Rivière et les Terres qui l'avoisinent, les Frais ne seroient-ils pas considérablement diminués ?

R. Oui ; et je crois que pour un tel Arpentage et Examen, ainsi que pour les Chemins nécessaires, tel que ci dessus mentionné, une Somme d'environ Mille à Douze cens Louis couvriroit tous les Frais.

Mr. *Pierre Chasseur* a été appelé, et a dit : Dans le Mois de Septembre dernier, je descendis, à la Compagnie de Mr. Samuel Neilson, la Rive Nord du Saint Laurent, dans la vue de visiter l'étendue de terre inculte qui est située au-delà de la Malbaie, pour y reconnoître et recueillir les différentes productions naturelles qui y abondent.

Depuis la Malbaie jusqu'à une petite rivière nommée la Rivière aux Canards, qui en est éloignée de douze lieues, on n'aperçoit qu'une chaîne continue de Montagnes qui s'étendent de la Rive du Fleuve à une grande profondeur dans le Nord. Les Montagnes irrégulières sont une masse non interrompue de rochers primitifs, dont l'apparence stérile représente la nature dans toute sa nudité. Leur surface entièrement découverte ne laisse appercevoir aucun vestige de végétation, et à peine y trouve-t-on quelques petits arbres irrégulièrement parsemés çà et là sur leur cime. J'ai recueilli dans ces immenses rochers plusieurs échantillons des mines de fer qu'on y rencontre en abondance, ainsi que des vastes carrières de pierres calcaires qui en forment la plus grande partie ; les spécimens sont logés dans mon Musée, et seront soumis au Comité s'il le désire.

J'ai remarqué parmi ces dernières une Pierre Calcaire, disposée en plusieurs couches, et qui m'a paru tout-à-fait semblable à celle dont on se sert aujourd'hui pour les procédés lithographiques. Dans cette impression, et afin de m'assurer de son utilité, j'en ai fait parvenir un échantillon au Secrétaire de la Société des Arts à Londres ; et

ciety of Arts in London ; and should the event confirm my opinion I doubt not that this object alone will become a considerable Article of Commerce besides the important benefit which we might ourselves derive from it as affording the means of promoting that fine Art in this Country. The Committee are aware that the kind of Stone I now mention is extremely rare in Europe, and is almost as dear as Gold.

The Mountains I now mention skirt the Saint Lawrence as far as Duck River, the Course of which is Northerly and the Mouth of which is One hundred Feet broad, and would afford convenient shelter for small Vessels. From that River to Saint Catherine's Bay, which is about Ten Leagues lower down, the Ground is a Plain, the evenness of its surface and lofty Trees indicating the fertility of the Soil, form a striking contrast with the bare and barren Rocks from which the River divides them. The extent of this Tract along the Saint Lawrence is about Two Leagues and its depth One League and a half, at the extremity of which there is a Chain of high Mountains situated along the Saguenay which descends in rear of that Plain and shelters it from the North Winds which are so common and so dangerous to Vegetation. The Soil is pure Clay covered with a thin Stratum of Marl, which renders it of value for Agriculture. I have also deposited a Specimen of this in my Museum by which the Committee may better judge than I can. The Trees there are Cedar, White Birch, Ash and Poplar, the Roots of which are surrounded by a dense and spontaneous growth of the best Hay. This Tract is commonly called *Pointe aux Bouleaux*, (White Birch Point) and could support and comfort more than Two hundred Families. In addition to the benefits which this Tract promises to Agriculture I must add that the ebbing Tide of the River St. Lawrence exposes a fine Beach for several Leagues. Fish abounds in that spot, Salmon especially. Its vicinity to Tadoussac, (which place is Two Leagues below it,) would greatly enhance its value, should it be determined that the former intention of establishing at Tadoussac a Port or commercial Entrepôt be carried into effect. This Port in fact affords advantages which are not found elsewhere. Situated in a Bay and sheltered from the Winds by lofty Mountains, its Roadstead might contain a large number of Shipping, and is destined to become the Entrepôt of such Trade in Lumber and in Fur as may be carried on throughout the Tract of Saguenay as far as Lake St. John.

In mentioning White Birch Point I should add that the Tract is of no value to the Company of the Northern Posts, because it can in fact be useful only to those whose intention it is to render the productions of the Soil profitable instead of speculating upon the imbecility and ignorance of a Tribe which is kept in a state of dependence probably as revolting to humanity as is the Slave Trade in another Hemisphere. In fact the Visitant of that Wilderness which is in our immediate vicinity cannot fail to experience the most afflicting sentiments, on observing the Natives of the Soil whom the weight of Years prevents from gratifying the excessive avidity of a foreign Master, contesting for the remains of the most worthless Animal which I had stripped of its Skin. It is nevertheless proclaimed and echoed to the extremities of the civilized World that the

si l'expiration confirme mon opinion, je ne doute pas que cet objet seul ne devienne un article considérable de commerce, outre les avantages inappréciables que nous pourrions nous-mêmes en retirer en facilitant la Culture de ce bel art dans notre Pays. Le Comité n'ignore pas que la Pierre dont je parle est extrêmement rare en Europe, et qu'elle se vend presque au poids de l'or.

Les Montagnes dont je viens de parler bordent le Fleuve jusqu'à la Rivière aux Canards, qui a sa direction vers le Nord, et dont l'embouchure qui est de cent cinquante pieds de large offre un abri commode et sûr aux petits vaisseaux. De cette Rivière à l'Anse Sainte Catherine, qui est à environ deux lieues plus bas, le terrain forme une plaine dont l'égalité de la surface et les arbres de haute futaie qui annoncent la richesse du terroir, forment un contraste étonnant avec les rochers nus et stériles dont la rivière les sépare. Le terrain a environ deux lieues d'étendue sur le Fleuve, et environ une lieue et demie de profondeur, au bout de laquelle une chaîne de hautes Montagnes situées sur les bords du Saguenay qui descend derrière cette plaine, la protège contre les vents de Nord qui sont si communs et si dommageables à la végétation. Le sol est une glaise pure recouverte d'une légère couche de marne qui rendent ce terrain précieux à l'Agriculture. J'en ai aussi déposé un échantillon dans mon Musée, ce qui mettra le Comité à portée d'en juger encore mieux que moi. Les Arbres qu'on y rencontre sont le Cèdre, le Bouleau, le Frêne, l'Épinette et le Peuplier, qui sont entourés à leurs pieds d'un foin épais et de la meilleure qualité, qui y vient sans aucune culture; le morceau de terre est communément appelé Pointe aux Bouleaux, et pourroit procurer l'aisance à plus de Deux cens Familles. Outre les avantages que ce terrain promet à l'Agriculture je dois ajouter que le Fleuve en baissant y découvre une superbe grève de plusieurs lieues de large, et qui abonde en Poissons de toutes espèces, sur-tout en Saumon; outre que sa proximité de Tadoussac qui est à environ deux lieues plus bas, lui donneroit encore beaucoup plus de valeur, si on se détermine à effectuer le dessein que l'on avoit formé de faire à Tadoussac un Port ou un Entrepôt de Commerce; le Poste offre en effet des avantages que l'on ne rencontre pas ailleurs, situé dans une Baie, et protégé des vents par de hautes Montagnes, sa Rade peut recevoir un grand nombre de Vaisseaux, et est destinée à devenir l'Entrepôt du Commerce de Bois et de Pelleteries qui pourroit se faire dans toute l'étendue du Saguenay jusqu'au Lac Saint Jean.

Je dois ajouter, en parlant de la Pointe aux Bouleaux, que le Terrain n'est d'aucune valeur pour la Compagnie des Postes du Nord, parce qu'en effet il ne peut être utile qu'à ceux qui auroient en vue de mettre à profit les Productions du sol, au lieu de spéculer sur l'ineptie et l'ignorance d'une peuplade que l'on tient dans un état de dépendance peut-être aussi outrageante à l'humanité que le honteux trafic des Esclaves dans un autre Hémisphère. En effet, il est impossible à celui qui visite ces déserts, qui ne sont pourtant qu'à un pas de nous, de ne pas éprouver les sentimens les plus affligeans, en appercevant des Enfants du Sol que le poids des années rend incapables de contenter l'insatiable voracité d'un maître étranger, se disputer les débris du plus vil animal que je venois de dépouiller de sa peau. Cependant on s'écrie, et l'écho

Trade in Negroes, by forcing a portion of our Species to enter into the class of the inferior Animals formed for the service of Man, is an actual infliction upon humanity, yet we behold in our own vicinity unfortunate creatures reduced below their natural condition and excluded from Society, become the prey of a few individuals who confining their views to their pecuniary interest exercise over them much more absolute dominion than that of the Virginia Planters. The Slave knows that Laws exist which at least protect his existence, but of that our Indian has not the slightest idea. The number of those unfortunate persons who die of hunger and want, would be yet more considerable, if the humanity of the Servants of the Company of the Posts did not frequently supply their wants.

Such is the afflicting description which my feelings have compelled me to submit to the Committee, the melancholy nature of which is enhanced by the consideration that it appears to be wholly unknown. The impression left on the minds upon viewing the scene is intensely painful. How long such a state of things is to continue it is in the power of the Committee to decide by the measures they may suggest to the Legislature for remedying such pressing Evils.

Not having means to carry my researches farther I closed my Journey at a place called Moulin Baude, which is about One League and a half below Tadoussac following the course of the Saint Lawrence. This place is remarkable for a Quarry of Marble which is of excellent quality and very considerable in quantity. I removed some Fragments from the external Beds which I found susceptible of a high polish, and which do not appear to me inferior to that which is extracted from the Mines on the Hudson and Lake Champlain, and I do not doubt that on penetrating further it would be found of a very superior quality. I had a Lamp made of it which is also in my Museum, and which the Committee may inspect at their leisure. Over the Bed of this Marble Quarry a Rivulet flows sufficiently copious to turn a Mill for sawing and cutting the Marble in the Quarry itself.

Mr. John Malcom Fraser was called in and examined, and answered as followeth :

I have visited that part of the Coast of the Saint Lawrence which extends from Malbaie to the River Saguenay, and have had opportunities of judging of some parts of the interior of the Country.

A Tract of Land extending about Six Miles along the Banks of the Saint Lawrence from the mouth of the River aux Canards to that part of the Saguenay, and reaching back to the Mountains, which are apparently from Five to Six Miles distant from the Coast, affords every local facility for Settlement ; and they who have had the best opportunity of obtaining information respecting the quality of the Land, say, that the greater part of it is of the richest description, and that from One hundred to One hundred and fifty Families might be comfortably settled on it.

The Black River runs through a very extensive and fertile tract of level Land, the greater part of which is on the King's Post side of the

s'en répète aux coins de l'Univers policé, que la Traite des Nègres, en forçant une partie de notre espèce à rentrer dans la classe des animaux faits pour le service de l'homme, est un véritable supplice pour l'humanité ; et nous voyons à notre porte de malheureuses créatures, enlevées à la nature et à la société, devenir la proie de quelques individus qui, n'ayant que l'intérêt pécuniaire en vue, exercent un empire qui est beaucoup plus absolu que celui du Planteur de la Virginie. L'Esclave sait qu'il existe des Lois qui protègent du moins son existence, mais notre Sauvage n'en a pas la moindre idée. Le nombre de ces infortunés qui meurent de faim et de misère seroit encore plus considérable si l'humanité des employés de la Compagnie des Postes ne pourvoyoit souvent à leurs besoins.

Tel est le triste Tableau que je n'ai pu refuser à mes sentimens de mettre sous les yeux du Comité ; tab'ëau qui est d'autant plus affligeant qu'il me paroît entièrement ignoré, et qui laisse une impression tout-à-fait pénible dans l'esprit de celui qui visite ces lieux. Jusqu'à quand cet état de choses doit-il continuer ? Le Comité est en droit de décider par les mesures qu'il pourroit suggérer à la Législature pour remédier à des maux aussi pressans.

Faute de moyens de poursuivre plus avant mes recherches, je terminai mon voyage à un endroit nommé Moulin Baude, qui est à environ une lieue et demie de Tadoussac, en suivant le cours du Fleuve. Cette place est remarquable par une carrière de Marbre d'une excellente qualité et qui est très-considérable. J'ai enlevé quelques fragmens des couches extérieures que j'ai reconnus susceptibles d'un beau poli, et que ne me paroissent pas inférieurs à ceux que l'on retire des mines de l'Hudson et du Lac Champlain, et je ne doute pas qu'en pénétrant plus avant, on le trouveroit d'une qualité encore bien supérieure. J'en ai fait travailler une Lampe qui est aussi à mon Musée, et que le Comité pourra examiner à loisir. Sur le Lit même de cette carrière de Marbre, il coule un ruisseau dont les eaux sont assez abondantes pour y ériger et mettre en jeu un Moulin pour pouvoir y scier et couper le Marbre dans la carrière même.

Mr. John Malcolm Fraser a été appelé et examiné, et a répondu comme suit :

J'ai visité la partie de la Côte du Fleuve Saint Laurent qui s'étend depuis la Malbaie jusqu'au Saguenay, et ai eu occasion de faire des observations sur quelques parties de l'intérieur du Pays.

Un espace de Terre qui s'étend à environ Six Miles le long des Bords du Fleuve Saint Laurent depuis l'Embouchure de la Rivière aux Canards jusqu'à celle du Saguenay et qui va en profondeur jusqu'aux Montagnes, qui paroissent à Cinq ou Six Miles de distance du Bord du Fleuve, paroît offrir toutes les facilités possibles pour des Etablissémens, et ceux qui ont eu les meilleures occasions d'être informés de la qualité du Sol, disent que la plus grande partie est d'un Sol des plus riches, et que l'on pourroit y établir comme il faut Cent à Cent cinquante Familles.

La Rivière Noire coule à travers un Terrain uni très-étendu et fertile, dont la plus grande partie est sur le côté de la Rivière qui appartient aux

River, and on which about Two hundred Families might gain a comfortable existence.

- There are also many spots of excellent Land at a short distance in the interior.

To sum up the whole it may be said that between the Black River and the Saguenay, and within Five or Six Miles of the Banks of the Saint Lawrence, enough good land may be found for the support of Five hundred to Six hundred Families. The Climate is similar to that of Malbaie, at which place Grain of all kinds is produced in abundance.

In the event of its being thought advisable to encourage the settlement of the Country in the neighbourhood of Chicoutimy, it may be of service to mention, that the face of the Country is level, and the Soil good, after crossing the first range of Mountains in the rear of Malbaie, and that in a straight line, the distance between these two places cannot exceed Sixty Miles, the Journey having been accomplished on Snow Shoes in two days.

Mr. Louis Vallé, Mariner, called in and examined :

I have navigated and traded during Twenty Years among the Settlements along the North Shore of the River Saint Lawrence from Quebec to Esquimaux Bay. I have stopped at almost all the Posts between Portneuf and Esquimaux Bay aforesaid. Portneuf is Ten Leagues below Tadoussac, and Esquimaux Bay is Four hundred Leagues from Quebec. I think the Climate at Portneuf nearly the same as it is at Quebec. The farther the River is descended the greater is the severity of the Climate. At Esquimaux Bay the Winter is Eight Months long. The Shore of the River below Mingan consists of bare Rocks and rugged Mountains. I do not know the nature of the Soil or the productions between Portneuf and Mingan. I resided at the Post of Mécatina, Two hundred and fifty Leagues from Quebec. I have been Five Leagues into the interior. The Men of the Posts have penetrated Thirty or Forty Leagues into the Interior, following the course of the Rivers. Their Reports are that the whole country is mountainous and comprises many Lakes. There is little difference between Mécatina and Esquimaux Bay as to cold.

Samuel Neilson, Esquire, was called in and examined :

Q. Have you had any and what means of becoming acquainted with the Country lying on the North Shore of the Saint Lawrence below Malbaie ?

A. In the Summers of Eighteen hundred and twenty-three and of last year I visited about Fifty Miles of this Coast, viz : as far as Les Bergeronnes, a few Leagues below the Estuary of the Saguenay. Both times I only ran along the Shore in a Bark Canoe, or in a Sail Boat. I no where went farther into the Country than two or Three Miles, and then I followed a Bay or a River ; I can therefore give very little information to the Committee.

Postes du Roi, et sur lequel environ Deux cens Familles pourroient trouver une Subsistance honnête.

Il y a aussi plusieurs morceaux d'excellente Terre à une petite distance dans l'intérieur.

En prenant le tout ensemble, on peut dire qu'entre la Rivière Noire et le Saguenay, et jusqu'à environ Cinq à Six Miles du Bord du Fleuve, on peut trouver assez de bonne Terre pour maintenir Cinq à Six cens Familles. Le Climat est semblable à celui de la Malbaie, où les Grains de toutes espèces viennent en abondance.

Il est bon d'observer, dans le cas où l'on jugeroit à propos d'encourager l'Etablissement du Pays dans le voisinage de Chicoutimy, que le Pays est uni et le Sol bon après avoir traversé la première Rangée de Montagnes derrière la Malbaie, et qu'en droite ligne la distance entre les deux Places ne peut pas être de plus de Soixante Miles, car on y a été en Raquettes en deux jours.

Mr. Louis Vallé, Navigateur, a été appelé et a dit :

J'ai navigué et commercé depuis vingt ans dans les établissemens au Nord du Fleuve Saint Laurent, depuis Québec jusqu'à la Baie des Esquimaux ; j'ai arrêté dans presque tous les Postes depuis Portneuf jusqu'à ladite Baie des Esquimaux. Portneuf est dix lieues plus bas que Tadoussac, et la Baie des Esquimaux est à Quatre cens Lieues de Québec. Je pense qu'à Portneuf le Climat est à peu près comme à Québec, plus on descend et plus le climat est rigoureux. A la Baie des Esquimaux ils ont huit mois d'Hiver. Les bords du Fleuve plus bas que Mingan consistent en Mornes et Montagnes escarpées. Je ne connois pas la nature du Terrain entre Portneuf et Mingan. Je n'en connois pas les Productions. J'ai passé trois ans au Poste de Mécatina, qui est à Deux cent cinquante Lieues de Québec. J'ai été jusqu'à Cinq Lieues dans les Terres. Les Hommes des Postes ont été jusqu'à Trente ou Quarante Lieues dans les Terres, en suivant le Bord des Rivières, leurs Rapports sont que tout le Pays est Montagneux et comprend un grand nombre de Lacs. Pour le froid il y a peu de différence entre Mécatina et la Baie des Esquimaux.

Samuel Neilson, Ecuier, a été appelé et examiné :

Q. Avez-vous eu aucun et quel moyen de connoître le Pays au Nord du Fleuve Saint Laurent, en bas de la Malbaie ?

R. Dans l'Eté de Mil huit cent vingt-trois et dans celui de l'Année dernière, j'ai parcouru environ Cinquante Miles de cette Côte-là, c'est-à-dire, jusqu'aux Bergeronnes à quelques lieues plus bas que l'Embouchure du Saguenay. A chaque fois j'ai simplement été le long de la Côte en Canot d'Ecorce ou dans une Chaloupe. Je n'ai été nulle part plus avant dans les Terres que deux ou trois Miles, et alors j'ai suivi une Baie ou une Rivière ; je ne puis par conséquent donner que peu d'information au Comité.

Q. What is the Climate, Soil and Productions of the said Tract of Country ?

A. The distance from the Settlements of Malbaie is so trifling that there can be no difference in the general character of the Climate. Those spots which are protected from the bleak North West Winds of this Region I have no doubt have advantages, as regards Climate, over Malbaie. The Valleys of the Rivers Gouffre and Murray Bay, from the Northerly Winds rushing down them early in the Fall, are exposed to injurious frosts.

The Soil, (where there is any) as in the greater part of mountainous Countries, is generally rich Alluvion.

The Productions may one day be of consequence to the Arts and our Commerce ; the most remarkable of them, not already well known, are : the statuary Marble at Moulin Baude, the Clay at Pointe aux Bouleaux, and the Iron Ore, chiefly of the description of magnetic Iron Ore.

From the large masses of the Iron Ore found in wide veins at Echafaud des Basques, the layers of Iron Sand in the small eminence on which Tadoussac stands, the Specimens we saw of it at the Post, and the indications of it every where as one walks along the Shore, I am satisfied that it must occur in the vicinity in Beds sufficiently rich to be profitably worked. The Norway Iron of such repute in Commerce is extracted from similar Ore. Both it and that of Cornwall in England are found in Rocks of the same formation as those between Malbaie and the Saguenay. We brought away large masses of Ore.

The Clay at Pointe aux Bouleaux and Pointe aux Vaches, the two outermost tongues of the Banks of the Saguenay at its mouth, occurs in immense beds, of which that at the first place is about Thirty or Forty Feet in thickness above ground, and that at the last place, probably Two hundred Feet ; both together extending in superficies apparently Ten or Twelve Miles. It is extremely fine in its texture, contains a good deal of Lime and some Iron. It has the property of crumbling when water is thrown upon it, as unslacked Lime does, and might, by merely being spread out and exposed to the falls of rain, answer for an excellent manure for a Soil having an excess of Acids, such as that of Swamps, &c. &c. It is very probable that this Clay will be successfully used in the manufacture of Crockery and Earthenware and the abundance of it, the vicinity of Fuel, and the advantages of good Harbours for Export at the door of the Manufacturer, would make it extremely valuable.

The Statuary Marble of Moulin Baude, Four Miles below Tadoussac, is in a rent of about Six to Eight Feet in Breadth ; the rent rises almost vertically to the top of the Bank, which is here One hundred and fifty Feet high. The Marble is therefore abundant. It is, generally speaking, solid, and masses sufficiently large to form the Pillars of a fine Public Building might be quarried at a trifling expense. The parts which have not been exposed to the action of the air will probably take a good polish, and as Chimney Pieces, Tables, &c. would really make

Q. Quels sont le Climat, le Sol et les Productions de cette étendue de Pays?

R. La distance où elle est des Etabliſſemens de la Malbaie est si peu de chose qu'il ne peut pas y avoir de différence dans le Climat. Je ne doute point que les endroits qui sont à l'abri du Vent de Nord-Ouest qui vient des Montagnes n'aient quelque avantage sur la Malbaie par rapport au Climat. Les Vallées des Rivières du Gouffre et de Murray Bay sont exposées à de fortes gelées causées par les Vents de Nord qui prennent de bonne heure en Automne.

Le Sol (dans les endroits où il y en a) est généralement, comme dans la plupart des Pays Montagneux, enrichi par des Terres apportées par Alluvion.

Les Productions de l'endroit pourront être un jour de grande importance pour les Arts et le Commerce. Les plus remarquables et qui ne sont pas encore bien connues, sont : le Marbre Statuaire au Moulin Baude, la Terre Glaise à la Pointe aux Bouleaux, et la Mine de Fer, consistant principalement en Mine de Fer Magnétique. D'après les Masses considérables que l'on trouve en grandes Veines à l'Echaffaud des Basques, les Couches de Sable mêlé de Fer dans la Côte sur laquelle est Tadoussac, les Echantillons que nous en avons vus au Poste, et les indices que l'on en voit partout lorsqu'on marche sur le rivage, je suis convaincu qu'il doit y en avoir dans le voisinage des Lits assez riches pour être travaillés avec profit. Le Fer de la Norvège qui est en si grande réputation dans le Commerce est tiré de Mines semblables. On le trouve, ainsi que celui de Cornwall, dans des Rochers comme ceux qui se trouvent entre la Malbaie et le Saguenay. Nous avons apporté plusieurs gros morceaux du Minerai.

La Glaise à la Pointe aux Bouleaux et à la Pointe aux Vaches, qui sont les deux Pointes des Bords du Saguenay, à son Embouchure, qui avancent le plus dans le Fleuve, se trouve en lits immenses; celui de la première Place a environ Trente ou Quarante Pieds d'épaisseur au-dessus de terre; et celui de l'autre Place probablement Deux cens Pieds, et ils paroissent s'étendre Dix à Douze Miles en superficie. La texture en est extrêmement déliée, et elle contient une grande quantité de Chaux et un peu de Fer. Elle a la propriété de s'émier comme la Chaux vive, lorsque l'on jette de l'eau dessus, et en l'étendant simplement sur la Terre et l'exposant à l'action de la Pluie, elle feroit un Engrais excellent pour un Sol qui abonderoit en Acides, tel que celui de Savannes, &c. Il est très-probable que l'on pourroit employer cette Glaise avec succès dans la Poterie, et sa grande abondance, la proximité du Bois, et l'avantage de bons Havres à la porte du Manufacturier, la rendroient d'un grand prix.

Le Marbre Statuaire du Moulin Baude, à Quatre Miles en bas de Tadoussac, est dans une Crevasse d'environ Six à Huit Pieds de large, qui s'élève presque verticalement jusqu'au haut du Bord de la Mer qui a là Cent cinquante Pieds de haut. Le Marbre y doit donc être abondant : il est, généralement parlant, en grands Banca, et on en pourroit tirer à peu de frais des Morceaux assez grands pour faire des Piliers à un bel Edifice Public. Les parties qui n'ont pas été exposées à l'action de l'Air seront probablement susceptibles d'un beau poli, et feront ré-

beautiful Ornaments. As a statuary Marble, the state of the fine Arts in this Country cannot allow us to indulge the idea that it will soon be in request. The rent is washed by the Tide, and a Vessel of Sixty Tons might strike it with her keel. It is to be hoped that in a few years we shall see it introduced among the Ornaments of our dwelling Houses.

The other mineral Productions of any value which I met with, were the precious Garnet at Cap à l'Aigle, near Malbaie, in as great abundance and of as pure a colour as it is found in any part of the World. It occurs in Gneiss. I saw some fine Schorls, and detached pieces of the Labrador Feldspar were frequently met with on the Beaches about the Saguenay.

The Timber in such a mountainous Tract cannot generally be valuable. It is short and stunted in its growth by a shallow Soil, and even in the little patches of low Ground it is small. It is generally of the Pine and Birch kinds. What the Canadians call the *Cypres*, a kind of Fir, covers considerable parts of the Mountains. The appellation of *Pointe aux Bouleaux* sufficiently indicates the kind of Timber growing there. No where on the Coast did I see any Timber fitted for Exportation.

The Quadrupeds are exceedingly rare, much more so than in the settled parts of the Country. The Indian, as he has long hunted for the Fur instead of the Carcase, has destroyed almost every living Animal. The Porcupine and the White Fox are the only Quadrupeds not commonly met with about Quebec. Several years had elapsed, I was told, since the Carcase of a Beaver had been brought to Tadoussac.

The Land Birds are rare ; a variety or two of them, not common to Quebec were seen. The *Perdrix blanche*, (the *Ptarmigan*,) which changes colours like our Hare, is occasionally met with in the Hills. The Water Fowl are extremely numerous ; particularly those of the diver kinds ; among them is the *Petit Bonhomme*, a beautifully shaped Duck not much larger than our Snipe. The *Batture aux Allouettes* is the resort of large Flocks of the different species of Oxbirds.

The Fishes are the Salmon, Salmon-trout, several kinds of Herring, Smelt, &c. The Cod, once common, is now seldom caught. The number of Salmon taken is much less than formerly ; only Three thousand five hundred were caught last year in the whole extent of what is called the King's Posts, including the Saguenay and its tributaries, as far as Chicoutimy. The Bottle-nose Whale swims within a few Rods of the Post of Tadoussac, and some of the larger species are sometimes harpooned opposite, but the occupation of taking them is nearly abandoned, and only two or three Schooners have visited the River for the purpose in as many years.

The Seal is still frequently seen, but it has much diminished in numbers and grown wild. About Two hundred were killed by the Indians of the Post of Tadoussac last Winter. There are Six or Seven varieties of these Amphibia on the Coast ; one is said to grow to the enormous

ellement de beaux Ornaments de Corniches, des Tables, &c. L'état des Beaux Arts en ce Pays ne nous permet point d'espérer que, comme Marbre Statuaire, ce Marbre soit de sitôt en réquisition. La Crèvasse est lavée par la Marée, et un Vaisseau de Soixante Tonneaux pourroit la toucher avec sa Quille. Il faut espérer que dans quelques Années nous le verrons introduit comme un des Ornaments de nos Maisons.

Les autres Productions Minérales de quelque conséquence que j'y ai vues sont le précieux Grenat, au Cap à l'Aigle, près de la Malbaie, en aussi grande abondance qu'on le trouve en quelque partie du monde que ce soit. On le trouve en Gneisse. J'ai vu de très-beaux Schorls, et sur la Grève le long du Saguenay on trouve fréquemment le Feldspath de Labrador.

Le Bois dans un Pays aussi montagneux ne peut pas en général être bien bon. Il est court et rabougri à cause du peu de profondeur du Sol ; même dans les petites étendues de Terre basse le Bois est petit. C'est généralement du Pin et du Bouleau. Ce que les Canadiens appellent Cyprès, espèce de Sapin, couvre une grande partie des Montagnes. Le nom de Pointe aux Bouleaux indique suffisamment l'espèce de Bois qu'on y trouve. En aucun endroit sur le bord de la Mer je n'ai trouvé du Bois propre à être exporté.

Les Quadrupèdes sont extrêmement rares, plus même que dans les parties établies du Pays. Les Sauvages, chassant depuis long-tems pour leurs Peaux plutôt que pour leur Chair, les ont presque tous détruits. Le Porc-épi et le Renard blanc sont les seuls Animaux qu'on ne rencontre pas communément près de Québec. J'ai entendu dire qu'il y avoit bien des années que l'on avoit porté de la Chair de Castor à Tadoussac.

Les Oiseaux terrestres sont rares, on en voit une variété ou deux qui ne sont pas communs à Québec. La Perdrix blanche, (le *Ptarmigan*), qui change de couleur comme notre Lièvre se voit de tems à autre dans les Côteaux. Les Oiseaux Aquatiques sont extrêmement nombreux, surtout les espèces de Plongeurs. Parmi ceux-là on trouve le Petit Bonhomme, Canard d'une forme superbe, mais pas beaucoup plus gros que nos Bécassines. A la Batture aux Allouettes, on voit de grandes volées des différentes espèces de ces Oiseaux.

Les Poissons sont le Saumon, la Truite saumonée, différentes espèces de Hareng, d'Eperlan, &c. La Morue autrefois commune est maintenant rare. On y prend beaucoup moins de Saumon que ci-devant. Il n'en a été pris que Trois mille cinq cens l'année dernière dans toute l'étendue de ce qu'on appelle les Postes du Roi, y compris le Saguenay et les Rivières qui s'y jettent, jusqu'à Chicoutimy. On voit nager le Dauphin à quelques Arpens du Port de Tadoussac, et même des Cétacés d'une plus grande espèce sont quelquefois harponnés dans le voisinage, mais cette Pêche est maintenant presque entièrement abandonnée. On n'a vu que deux ou trois Goëlettes dans le même nombre d'années entrer dans la Rivière pour cet objet.

Le Loup Marin se voit encore fréquemment, mais le nombre en a bien diminué, et il est devenu sauvage. Les Sauvages du Poste de Tadoussac en ont tué environ Deux cens l'Hiver dernier. Il y en a six ou sept espèces le long de la Côte ; on dit qu'il y en a une qui croît jusqu'à

length of Fourteen Feet. For many years after the discovery of this Country, the Walrus was common about the Saguenay, but it is not now to be seen in the Gulph or River. It is from this Animal that the *Pointe aux Vaches*, about a Mile from *Tadoussac*, takes its name.

Q. Does the Land afford any and what facilities for settlement for any and what number of Persons ?

A. At no point except one does the part of the Coast I have seen offer any great attraction to the Settler ; that one is *Pointe aux Bouleaux* ; a piece of low, level and exceedingly rich Land, forming the Western Bank of the Saguenay at its junction with the Saint Lawrence. This spot certainly offers very strong inducements to the Settler, such, I conceive, as would instantly secure its occupation if granted.

The principal plot of cultivable ground may be said to be about Nine Miles in superficies, on which Sixty or Seventy Families or Four hundred Souls might find subsistence and comfort. In its present condition an Indian Family of Four or Five persons forced to stay upon it for Three Months successively, at any Season of the Year, would most certainly starve. The Soil overlies the Bed of Clay I have spoken of ; it is composed of the usual Vegetable Mould, a rich Loam, and sometimes of a Bed of Sand, which together give an average depth of Soil of Twelve or Fifteen Inches. The little *Rivière aux Canards* bounds it on the North West, and a Brook empties itself on the North East into *l'Anse Sainte Catherine* ; on the first, Mills might easily be erected. The Tract is otherwise well watered, and a small Lake, fed by a Spring, lies at a few Arpens from the Saint Lawrence. The Timber is Birch, Sapin, Cedar, &c. of a pretty large size. Wild Hay grows all over the Tract.

I ascended the River aux Canards about Two Miles, and the Soil did not vary in its general character. The Mouth of the River forms a safe Harbour for Boats and small Craft. The Battures opposite the Tract extend into the Saint Lawrence about Eight or Nine Miles ; they are however without any useful vegetable Production, but the resort of immense collections of Water Fowl.

Pointe aux Bouleaux is only Four or Five Miles from *Tadoussac*. A Settler, I am confident, might with very little labour, having the great and cheap Highway of the Saint Lawrence to transport his Produce to Market, be able to live in comparative affluence, a few years after going there.

On the North West of this Tract on the other side of *Rivière aux Canards*, towards *Echaffaud des Basques*, there is a long low point of Land where it is probable a number of Families might also settle ; and the Settlements could likely be made to extend by the Vallies between the Hills into the Interior, where I have been informed there are pretty large Tracts of tolerably good Land.

It is misusing the Gifts of Providence thus to allow the fairest of them to lie waste, and that, at the door of a Father whose Sons are settling on

la longueur énorme de Quatorze Pieds. Pendant plusieurs années après la découverte de ce Pays la Vache Marine étoit commune vers le Saguenay, mais on n'en voit plus maintenant dans le Fleuve ni dans le Golfe. C'est de cet Animal que la Pointe aux Vaches a pris son nom.

Q. Le Terrain offre-t-il aucune et quelle facilité pour des Etablissements ; et pour combien de personnes ?

R. Il n'y a qu'une place dans la partie de la Côte que j'ai vue qui offre quelque avantage à ceux qui voudroient faire des Etablissements ; c'est la Pointe aux Bouleaux, Terrain bas, uni et extrêmement riche, qui forme la Rive Ouest du Saguenay à l'endroit où il se jette dans le Fleuve. Cet espace de Terre offre assurément de grands avantages, et s'il étoit concédé, ceux qui s'y établiroient en retireroient immédiatement, je crois, de quoi s'en assurer la possession.

On peut dire que le principal morceau de Terre susceptible de Culture est d'environ Neuf Miles en superficie sur lequel Soixante ou Soixante-et-dix Familles, ou Quatre cens Ames pourroient trouver la subsistance et l'aisance après deux ou trois Années de Résidence. Dans l'état où il est actuellement, une Famille de Sauvages de Quatre ou Cinq Personnes, obligée d'y rester pendant trois Mois de suite, en quelque tems que ce soit de l'Année, y mourroit absolument de faim. Le Sol couvre le Lit de Glaise dont j'ai déjà parlé, il consiste en Terreau, en Terre grasse, et quelquefois en un Lit de Sable : le tout ensemble a une profondeur moyenne de Douze à Quinze Pouces. La petite Rivière aux Canards le borne au Nord-Ouest, et il s'y décharge un Ruisseau au Nord-Est, dans l'Anse Sainte Catherine. Sur la première Rivière on pourroit facilement ériger des Moulins. Cette étendue de Terre est d'ailleurs bien arrosée, et il y a à quelques Arpens du Fleuve Saint Laurent un petit Lac entretenu par une Source. Le Bois consiste en Merisier, Sapin, Cèdre, &c. assez grós. Ce Morceau de Terre est tout couvert de Foin Sauvage.

Je suis monté la Rivière aux Canards environ Deux Miles, et le caractère général du Sol ne paroît pas changer. L'Embouchure de la Rivière fournit un Havre sûr pour les Chaloupes et les petits Bâtimens. Les Battures vis-à-vis cette étendue de Terre avancent environ Huit à Neuf Miles dans le Fleuve, mais on n'y trouve aucune production végétale utile.

La Pointe aux Bouleaux n'est qu'à Quatre ou Cinq Miles de Tadoussac. Je suis assuré qu'une personne qui s'y établiroit, ayant le Fleuve Saint Laurent pour transporter son produit au Marché, pourroit vivre dans une grande aisance et à bon marché, en peu d'années après s'y être établie.

Au Nord-Ouest de cette Etendue de Terre, de l'autre côté de la Rivière aux Canards, vers l'Echaffaud des Basques, il y a une longue Pointe de Terre basse, où il est probable que plusieurs personnes pourroient s'établir, et l'on pourroit probablement étendre les Etablissements dans l'intérieur par les Vallées entre les Côteaux, où j'ai été informé qu'il y avoit d'assez grandes Etendues de Terre passable.

C'est mésumer des Dons de la Providence que de laisser ainsi les plus beaux rester incultes, et cela à la porte d'un Père dont les Enfants s'éta-

the barren Hills to the East of Malbaie. Several young men of Malbaie to whom I spoke, said they would hasten to take these Lands as soon as they were offered to be granted.

The other parts of the Coast on this side of the Saguenay are entirely mountainous. The Hills are a continuation of the chain which first falls upon the Saint Lawrence at Cap Tourmente. There are, however, a few spots of inconsiderable extent which may at a later period be settled. The bases of the Hills generally form the Shore, and it is impossible in most places to travel along the Precipices, a few Feet from which the depth of Water is often Thirty or Forty Fathoms. There is scarcely a safe Harbour for a Boat.

I did not visit the Lands of the Rivière Noire, which is the boundary Line of the Seigniorship of Mount Murray and the King's Posts, but I learned that in the first mentioned Seigniorship considerable Tracts of good Land are found, and that Doctor Fraser, the Seignior, had granted Two or Three hundred Lots to the young Men of Malbaie. It is probable that on the Bank of the River, lying within the King's Posts, there is also a very considerable extent of good Land. I was informed, indeed, that a Tract of good Land extended from this place across the Country to Chicoutimy, which was distant two days march, or forty or fifty Miles. The Timber on Rivière Noire is very well adapted for sawing into Deals, and a powerful Saw Mill has lately been erected a little on this side of the Outlet of the River at Port au Persil, by Messieurs McLeod and Duberger. There is a Footpath from Malbaie across the Country, but it would be difficult to make a Road for Carriages.

As to the Country on the East of the Saguenay as far as Les Bergeronnes, (two Rivers emptying themselves into the Saint Lawrence,) Pointe aux Vaches, just below Tadoussac, is the only spot where persons might at present be induced to settle. At Les Bergeronnes, it appears probable that much good Land will be discovered. The Soil which I saw was good; wild Hay grew very luxuriantly along both the Rivers, and it is cut annually for the use of the Cattle at Tadoussac.

A few Miles below Les Bergeronnes the great Mountain Chain leaves the Saint Lawrence; the low Shore indicates a fine level well wooded Country, and even from the middle of the Channel no Hills can be seen in the Interior. This is the case as far, I believe, as Betsiamites and even Manicouagan, a few Leagues on this side of Monts-pelées, that is about Fifty or Sixty Miles. It is very probable that the Soil and Climate of this part of the Country are good, and I see no reason why the latter should differ from that of Mitis, which is opposite on the South Shore, only Twenty-five Miles distant. It might be worth while to examine persons acquainted with the Country about Portneuf.

The whole Tract of Country on the Saguenay and below it must very soon be settled. Since rival trading Companies have got to be Neighbours, the Trade is of little value to any one, except the Indian perhaps who in consequence receives less harsh treatment and often a higher price for his Furs, by the party most anxious to traffic with him. The whole Indian Population does not much exceed Three hundred Souls.

blissent sur les Hauteurs stériles à l'Est de la Malbaie. Plusieurs jeunes gens de la Malbaie à qui j'ai parlé m'ont dit qu'ils se hâteroient de prendre ces Terres si elles étoient concédées.

Les autres parties de la Côte en deçà du Saguenay sont entièrement remplies de Montagnes qui sont une continuation de la Chaîne qui aboutit au Fleuve au Cap Tourmente. Il y a néanmoins quelques Morceaux de peu d'étendue qui pourront s'établir par la suite. Le pied des Montagnes forme en général le Rivage, et il est impossible en bien des endroits de voyager le long des précipices, à quelques pieds desquels la profondeur de l'eau est quelquefois de Trente à Quarante Brasses. On y trouve à peine un Havre sûr pour une Chaloupe.

Je n'ai pas vu les Terres de la Rivière Noire qui fait la séparation entre la Seigneurie de *Mount Murray* et les Postes du Roi, mais j'ai entendu dire que dans la première place on trouve des morceaux considérables de bonne Terre, et que le Docteur Fraser, le Seigneur, a concédé Deux ou Trois cens Lots à des jeunes gens de la Malbaie. Il est bien probable que sur le bord de cette Rivière, du côté des Postes du Roi, il y a aussi une étendue très-considérable de bonne Terre. J'ai même été informé qu'il y avoit une étendue de bonne Terre dans cet endroit depuis cette place jusqu'à Chicoutimy, qui en est éloignée de Deux Journées de marche, ou de Quarante à Cinquante Miles. Le Bois sur la Rivière Noire est bien bon à faire des Planches, et Messrs. M^r Leod et Duberger ont dernièrement érigé un beau Moulin à Scie un peu au-dessus de l'embouchure de la Rivière Noire au Port au Persil. Il y a un Sentier de la Malbaie au travers le Bois, mais il seroit difficile d'y faire un Chemin de Voiture,

Quant au Pays à l'Est du Saguenay jusqu'aux Bergeronnes, (deux Rivières qui se jettent dans le Fleuve Saint Laurent,) la Pointe aux Vaches, en bas de Tadoussac, est le seul endroit où l'on pourroit maintenant être tenté de s'établir. Il est probable qu'aux Bergeronnes on trouveroit beaucoup de bonne Terre. Le Sol m'y a paru bon; le Foin sauvage croît en grande abondance sur les deux Rivières, et on en coupe annuellement pour l'usage des Animaux à Tadoussac.

A quelques miles de là la grande Chaîne de Montagnes s'éloigne du Fleuve; le rivage en bas indique un beau Terrain uni et bien boisé, et même du milieu du Chenal il ne paroît à la vue aucune hauteur dans l'intérieur. Je crois que c'est de même jusqu'aux Betsiamites et même jusqu'à Manicouagan, à quelques Lieues des Monts Pelés, c'est-à-dire Cinquante ou Soixante Miles. Il est très-probable que le Sol et le Climat de cette partie du Pays sont bons, et je ne vois pas, dans le fond, pourquoi ils différeroient de ceux de Mitis qui est vis-à-vis dans le Sud, à Vingt-cinq Miles seulement de distance. Il vaudroit bien la peine d'examiner des personnes qui connoissent le Pays aux environs de Portneuf.

Il faut que cette étendue de Pays s'établisse bien vite. Depuis que des Compagnies commerçantes et rivales sont voisines les unes des autres, le Commerce est très-peu de chose pour qui que ce soit, à moins que ce ne soit pour les Sauvages, qui en sont moins maltraités, et obtiennent quelquefois un plus haut prix de leurs Pelleteries de ceux qui ont le plus d'envie de trafiquer avec eux. La Population entière des Sauvages

Annually, many die from famine, from diseases brought on by intemperance or worse vices, and in a few years the Country will be deserted. The Chase diminishes every day. The Trader finding no occupation will be forced to take the Plough and raise enough of Corn to feed himself. This in fact is a change of which we already see the effects at several of the Posts. The present Leases of the Posts ought not to be renewed. Surveys of the tract ought to be authorized and the Land sold to the highest Bidder in Lots, on condition of immediate settlement. In a few years the Government would draw a much larger Income from it than it does now, would have added many to the number of its Subjects, and instead of fostering a system, vicious in itself, already unprofitable to all, would open new Sources of Wealth.

n'excède probablement pas beaucoup Trois cens Ames. Il en meurt annuellement beaucoup de Faim et de Maladies causées par l'Intempérance ou de plus grands Vices, et en peu d'Années ils abandonneront l'endroit. La Chasse diminue tous les Jours. Le Commerçant ne trouvant plus d'occupation sera forcé de prendre la Charrue et de cultiver assez de Grain pour se nourrir. C'est en effet un changement que nous avons déjà vu dans plusieurs des Postes. On ne devrait point renouveler les Baux des Postes. On devrait en autoriser des Aipentages, et le Terrain devrait être vendu par Lots au plus haut Enchérisseur, à condition qu'il s'établira immédiatement. En peu d'années le Gouvernement en retireroit un bien plus grand Revenu qu'il ne fait maintenant, il augmenteroit beaucoup le nombre de ses Sujets, et au lieu de favoriser un Systême vicieux en lui-même, qui ne donne de profit à personne, il ouvreroit une nouvelle source de richesses.